



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



COMMUNE DE POUILLEY-FRANCAIS

Sommaire

☐	PREAMBULE	5
☐	CADRE JURIDIQUE.....	5
☐	ARRETE MUNICIPAL	6
☐	SIGLES ET ABREVIATIONS.....	7
☐	MISE A JOUR DU PLAN.....	8
o	MODALITÉS D'ACTIVATION DU PCS.....	9
o	ORGANISATION DU DISPOSITIF COMMUNAL.....	11
o	ORGANIGRAMME.....	12
o	DISPOSITIF D'ALERTE DE LA POPULATION.....	14
o	SOUTIEN A LA POPULATION	19
☐	INFORMATIONS RELATIVES A LA POPULATION.....	19
☐	CENTRES D'HEBERGEMENT POTENTIELS	20
☐	ACTIVITES AGRICOLES, ARTISANS, COMMERÇANTS, ENTREPRISES:	21
	Liste des commerces pouvant venir en aide dans la distribution de vivre pour les personnes rassemblées dans les centres d'hébergements :	21
☐	MOYENS ET RESSOURCES RECENSES:	23
☐	MOYENS MUNICIPAUX.....	23
☐	MOYENS HUMAINS:	23
☐	Moyens matériels	23
o	Matériels ET véhicules municipaux.....	23
o	Lieux d'accueil ou d'hébergement:	23
o	Matériels et véhicules d'entreprises locales	24
☐	PERSONNEL RESSOURCE	24
☐	PRESENTATION DE LA COMMUNE.....	25
☐	CARTE DE LA COMMUNE.....	25
☐	CARTES DES RISQUES	26
o	Carte générale des risques sur la commune	26
o	Risque sur le Transport de Matières Dangereuses: A36:	27
o	Risque Transport de Matières Dangereuse sur la Route départementale n°673: 28	
o	Risque TMD sur voie ferrée	29
o	Risque gazoduc	30
o	Risque inondations.....	31
o	Risque sismique.....	32
•	Risque Seveso	33
☐	Liste des Etablissement publics ET privés pouvant accueillir les administtrés:	34
☐	CARTOGRAPHIE DES DIFFERENTS RESEAUX SERVANT POUILLEY-FRANCAIS:	35

.Carte du réseau de gaz :	35
.Carte du réseau d'eau secteur nord :	36
.Carte du réseau d'eau secteur sud :	37
❑ ANNUAIRE D'URGENCE	38
.POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL	38
❑ MAIRE ET CONSEILLERS MUNICIPAUX	39
❑ AGENTS A LA COMMUNE:.....	40
❑ AUTORITES	41
❑ RÉSEAUX PUBLICS:	42
❑ PERSONNELS PCS SUR POUILLEY-FRANCAIS:	43
❑ ENTREPRISES SUR POUILLEY-FRANCAIS	44
❑ ASSOCIATIONS SUR POUILLEY-FRANCAIS.....	45
❑ ANNUAIRE EVACUATION ET PERSONNES SENSIBLES CONFIDENTIEL (non joint au document):.....	46
❑ ANNUAIRE DES HABITANTS POUVANT APPORTER UNE AIDE CONFIDENTIEL (non joint au document).....	47
❑ FICHES ACTION ET FICHES GUIDE	48
• Fiche guide Responsable des Actions Communales (R.A.C) :	52
o Fiche scenario.....	52
❑ Fiche d'équipement pour le Poste de Commandement Communal (P.C.C):	57
❑ Organigramme vierge:.....	58
o CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS	59
❑ TABLEAU D'ÉTUDE D'INTERVENTIONS.....	60
❑ FICHES GUIDE SECRÉTARIAT – MAIN COURANTE:.....	61
❑ EXEMPLES DE MESSAGE ÉVACUATION	62
❑ COMMUNIQUÉ DE PRESSE.....	64
❑ Fiches guide Population.....	65
o Fiche de préparation d'intervention : Transport de Matières dangereuses (T.M.D)- AUTOROUTE	65
o Fiche de préparation d'intervention Transport de Matières Dangereuses (T.M.D) - RD 673	66
o Fiche de préparation d'intervention Transport de Matières Dangereuses (T.M.D)- ligne SNCF	68
o Fiche de préparation d'intervention Pipeline GAZ.....	69
o FICHE DE PREPARATION D'INTERVENTION - PLAN TERRE COMTOISE	70
❑ FICHE GUIDE – CELLULE HEBERGEMENT	72
o Recueil des informations	72
o Accueil des sinistrés.....	72
o PRIORITES DES MISSIONS - ACTIONS A MENER.....	73
o Accueil des sinistrés.....	74
o Capacités, moyens et responsables des ERP.....	74

o	Fiche d'accueil	74
?	FICHE DE RECUEIL D'INFORMATION DES LIEUX PUBLICS ET ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIQUE (ERP) :	76
o	Fiche d'expression des besoins:	77
?	77	
?	FICHES TECHNIQUES D'AIDE A LA DECISION.....	78
?	<i>MOUVEMENT DE TERRAIN</i>	78
?	<i>DISTRIBUTION DE COMPRIMÉS</i>	79
?	<i>DONNEES TECHNIQUES SUR LE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES</i>	81
?	<i>RISQUE SISMIQUE</i>	84
?	<i>RISQUE D'INCENDIE</i>	84
?	LE DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM)	85
	ANNUAIRES CONFIDENTIELS.....	90
?	ANNUAIRE ÉVACUATION ET PERSONNES SENSIBLES – liste des + de 70 ans en 2026.	91
?	LOCALISATION DES PISCINES	95

• **PREAMBULE**

• *CADRE JURIDIQUE*

Loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 et décrets d'application :

-n°2005-1156 du 13 septembre 2005 relatif aux plans communaux de sauvegarde

-n°2005-1158 du 13 septembre 2005 relatif au plan ORSEC

Le code général des collectivités territoriales sur les pouvoirs de police du maire (articles L2211-1 et 2212-2)

Le code de l'environnement sur le droit à l'information des administrés

Circulaire du 12 août 2005 relative aux réserves communales.

Code de la sécurité intérieure :

-Article L. 132-1 - autorité de police

-Article L731-1 - information des citoyens sur les risques majeurs

-Article L731-3 - plan communal de sauvegarde

-Article L742-1- direction des opérations de secours

Code de l'environnement :

-Article R.125-10 à R.125-14 – information de la population

-Décret n°2005-1156 du 13 septembre 2005 relatif au plan communal de sauvegarde Loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de sécurité civile modifiée.

Le plan communal de sauvegarde: Pour une optimisation de la réponse à un événement grave, le maire doit anticiper l'organisation de la gestion de crise, c'est le plan communal de sauvegarde.

L'élaboration de ce document est obligatoire pour les maires des communes situées dans le périmètre d'un plan de prévention des risques naturels ou technologiques et/ou d'un plan particulier d'intervention approuvés.

Le plan communal de sauvegarde définit l'organisation prévue pour assurer: - l'alerte, - l'information, - la protection et le soutien de la population.

Il établit également un recensement des moyens matériels et humains, disponibles à l'échelle de la commune.

• **ARRETE MUNICIPAL**

DÉPARTEMENT DU DOUBS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE
DE
POUILLEY FRANÇAIS
25410



ARRETE MUNICIPAL

N° 344-2026

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Maire de la Commune de POUILLEY – FRANÇAIS ;

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L 2212-2 et L 2212-4 relatifs aux pouvoirs de police du maire ;

Vu le Code de la Sécurité Intérieure, et son article L 731-3 relatif au plan communal de sauvegarde ;

Vu le décret n°2005-1156 du 13 septembre 2005 relatif aux Plans Communaux de Sauvegarde ;

Considérant que la Commune est exposée à de nombreux risques tels que : tempête, canicule, orage, Transports de matières dangereuses...

Considérant qu'il est important de prévoir, d'organiser et de structurer l'action communale en cas de crise ;

ARRETE :

Article 1^{er} : Le plan communal de sauvegarde de la Commune de POUILLEY-FRANCAIS a été mis à jour à compter de ce jour. Il définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population en cas d'évènement sur la commune.

Article 2 : Le Maire met en œuvre le plan communal de sauvegarde de sa propre initiative ou sur demande de Monsieur le Préfet du Doubs.

Article 3 : Le plan communal de sauvegarde fera l'objet des mises à jour nécessaires à sa bonne application.

Article 4 : Copie du présent arrêté ainsi que du Plan Communal de Sauvegarde sera transmis à Monsieur le Préfet du Doubs.

Article 5 : Le plan communal de sauvegarde est consultable en mairie.

Article 6 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de BESANCON dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait à POUILLEY-FRANÇAIS, Le 22/07/2026

Stéphane RAMELET, Maire

• SIGLES ET ABREVIATIONS

COD	Centre Opérationnel Départemental
CODIS	Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours
COZ	Centre Opérationnel Zonal
CORG	Centre Opérationnel et Renseignement de la Gendarmerie
COS	Commandant des Opérations de Secours
CRICR	Centre Régional d'Information et de Coordination Routière
CRS	Compagnie Républicaine de Sécurité
CSP	Centre de Secours Principal
CUMP	Cellule d'Urgence Médico-Psychologique
DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociales
DDPP	Direction Départementale de la Protection des Populations
DDT	Direction Départementale des Territoires
DMD	Délégation Militaire Départementale
DDSP	Direction Départementale de la Sécurité Publique
Dpt	Département
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DSC	Direction de la Sécurité Civile
DSI	Directeur des Secours Incendie
DSM	Directeur des Secours Médicaux
DT ARS	Délégation Territoriale de l'Agence Régionale de Santé
EMDA	Ensemble Mobile de Diffusion de l'Alerte
Gend	Gendarmerie
ICPE	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
Min Int	Ministère de l'Intérieur
PC	Poste de Commandement
PCA	Poste de Commandement avancé
PCC	Poste de Commandement Communal
PCF	Poste de Commandement Fixe
PK	Point Kilométrique
PMA	Poste Médical Avancé
POI	Plan d'organisation interne
PPI	Plan Particulier d'Intervention
ORSEC	Organisation de la Réponse de Sécurité Civile
RAC	Responsable des Actions Communales
RCC	Centre de Coordination et de Sauvegarde
SAMU	Service d'Aide Médicale d'Urgence
SATER	Recherche et Sauvetage Aéro-TERrestre
SDIS	Service Départemental d'Incendie et de Secours
SIDPC	Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles
SRPJ	Service Régional de Police Judiciaire
TGV	Train Grande Vitesse
TMD	Transport de Matières Dangereuses
TMR	Transports de Matières Radioactives
UDA-PSY	Unité Départementale d'Aide PSYchologique

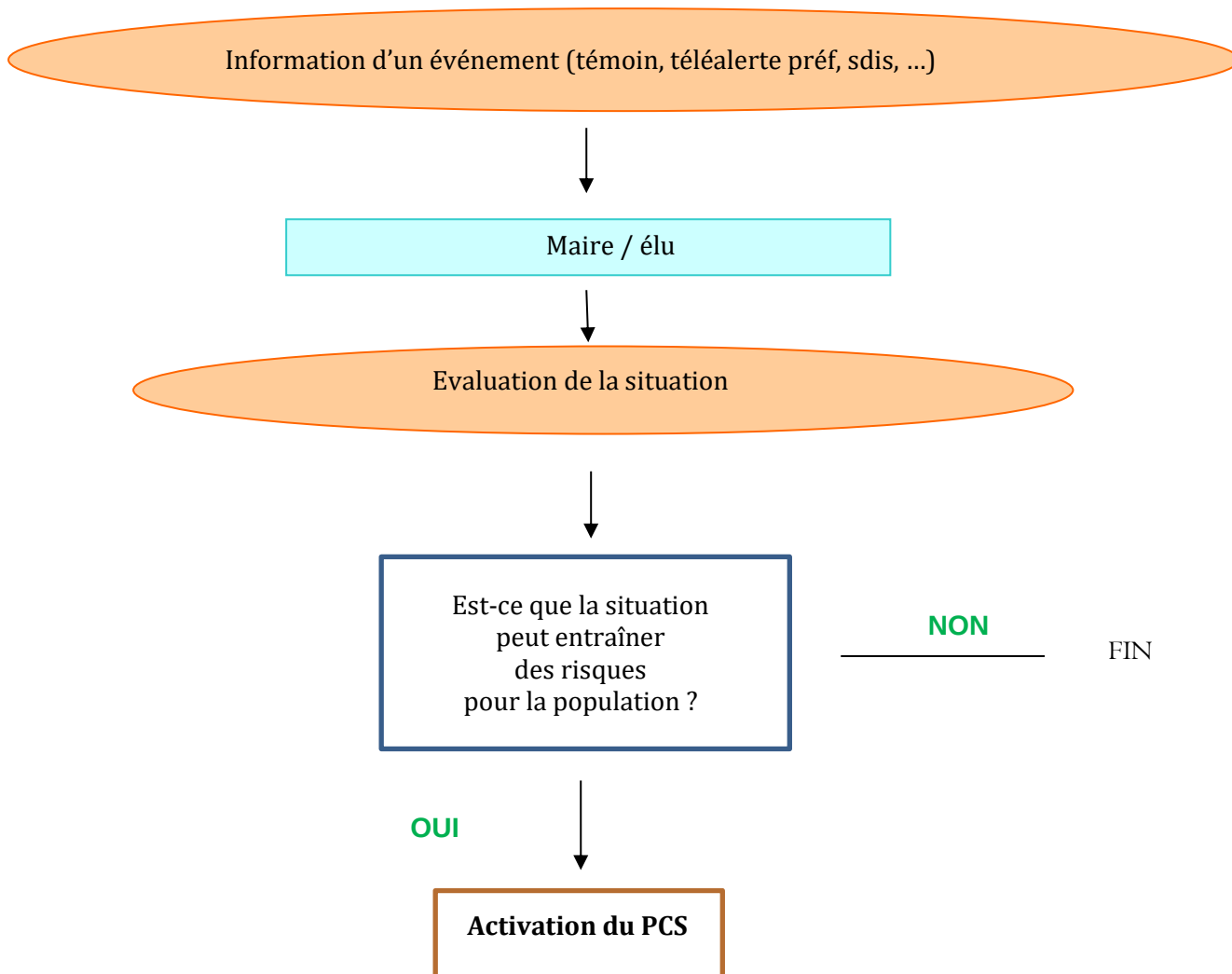
PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE POUILLEY-FRANÇAIS

- *MISE A JOUR DU PLAN*

Responsables : Stéphane RAMELET, maire et Claude HOMPS 2e adjoint au maire.

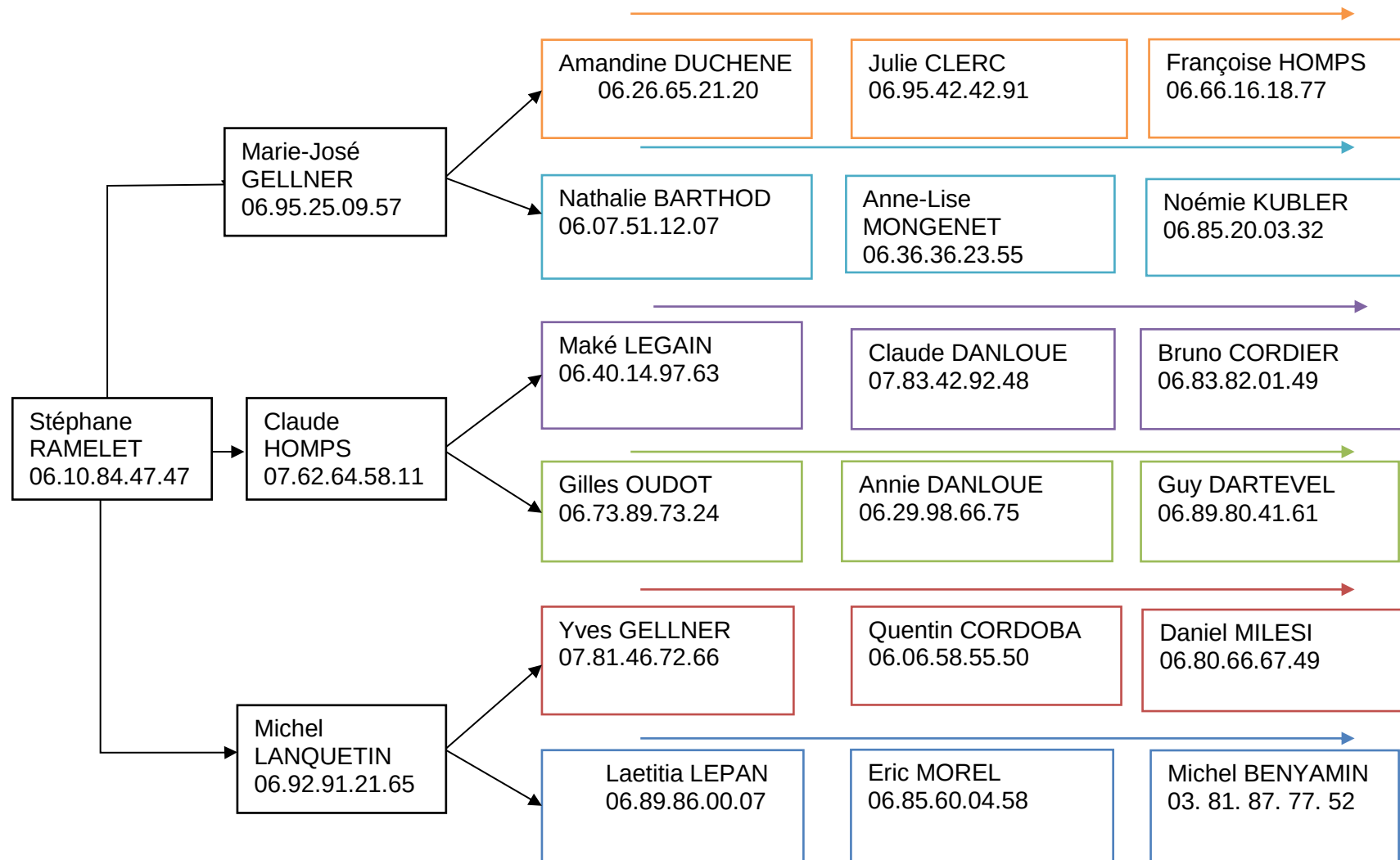
Date la mise à jour	Modifications apportées	Pages modifiées
28/03/2025	- Contacts mis à jour - Arrêté	toutes
22/07/2026	- Contacts mise à jour	toutes

○ MODALITÉS D'ACTIVATION DU PCS

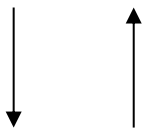
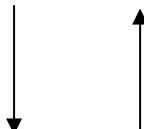


**ALERTE DES MEMBRES DU POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL
ET RESPONSABLES DES GROUPES D'INTERVENTIONS**

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE POUILLEY-FRANÇAIS



○ ORGANISATION DU DISPOSITIF COMMUNAL

Le maire	Direction des opérations : - décider des actions à mener, - valider les actions proposées, - communiquer, - rester en liaison avec les autorités,
	
Le poste de commandement communal PCC : Composition : au moins 2 ou 3 personnes (élus et agents)	Coordination des opérations sur le terrain : - tenir la main courante, - assurer le lien permanent avec: ○ le maire ○ les autorités ○ le groupe d'intervention de terrain, - transmettre les ordres au groupe de terrain, - centraliser les informations du terrain,
	
Groupe d'intervention de terrain : 1 chef de cellule en contact avec le PCC <u>composition</u> : l'ensemble des autres personnes disponibles	Mise en œuvre les décisions validées par le maire : - diffuser l'alerte, - préparer le matériel nécessaire - organiser l'évacuation - assurer le relogement -

○ ORGANIGRAMME

DIRECTION - OPÉRATIONS DE SECOURS:

Maire: Stéphane RAMELET, tél: 06.10.84.47.47

Suppléant: Laetitia LEPAN, tél : 06.89.86.00.07

POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL:

Localisation : Mairie - 10, place de la mairie – 25410 POUILLEY FRANÇAIS
Contact : 03.81.87.56.63 ou mairie.pouilleyfrancais@wanadoo.fr
(ou autre local dans l'hypothèse où la mairie est en zone inondable ou inaccessible)

<u>Titulaire :</u> Claude HOMPS 07.62.64.58.11 <u>Suppléant :</u> Laetitia LEPAN 06.89.86.00.07	Responsable des actions communales	-Responsable de l'organisation des moyens opérationnels engagés par la commune, -Effectue la synthèse des informations issues du terrain, -Assure la liaison avec le DOS, -Met en œuvre les décisions prises par le maire et d'assure de leur exécution, <i>Fiche action + Fiche guide RAC</i>
<u>Titulaire :</u> Julie CLERC 06.95.42.42.91 <u>Suppléant :</u> Annie Danloue 06.29.98.66.75	Secrétariat	-Organise l'installation du PCC (matériel et document élaboré pour l'aide à la décision), -Ouvre la main courante (cf formulaire), -Participe et rédige les points de situation, -Apporte un soutien logistique et administratif aux cellules, <i>Fiche Action + fiche guide SECRETARIAT</i>

GROUPES D'INTERVENTIONS PAR TERRAIN:

	Missions (à adapter en fonction de la nature de l'événement)	Moyens mis à disposition
<u>POPULATION :</u> <u>Responsable :</u> Nathalie BARTHOD 06.07.51.12.07 <u>Suppléante :</u> Guy DARTEVEL 06.89.80.41.61	-Alerte la population, -Met en œuvre les mesures de protection de la population : *mise à l'abri, *évacuation, *ravitaillement hors ERP, *périmètre de sécurité, -Informe la population,	Schéma d'alerte de la population, Connaissance de la population, Plan d'évacuation – centre d'hébergement, <i>Fiche Action + Fiche guide POPULATION</i>
<u>LOGISTIQUE :</u> <u>Responsable :</u> Michel Lanquetin 06 62 91 21 65 <u>Suppléant :</u> Quentin CORDOBA 06.06.58.55.50	-Met en alerte le personnel communal et personnes ressources, -Alerte, informe les gestionnaires de réseaux (eau, électricité, téléphone, ...), -Organise le transport collectif des personnes, -Assure la mise à disposition du personnel et du matériel : voirie, Signalisation, déviation, -Met à disposition les ressources pour les autres cellules terrain,	Annuaire des personnes ressources (administrés pouvant apporter une aide) Connaissance des réseaux eaux, assainissements, EDF,et leurs coordonnées, Recensement des moyens (communaux et privés) pouvant être mis à disposition de la commune, <i>Fiche Action + Fiche guide logistique</i>
<u>LIEUX PUBLICS ERP :</u> <u>Responsable :</u> Laetitia LEPAN 06.89.86.00.07 <u>Suppléant :</u> Françoise HOMPS 06.66.16.18.77	- Active les centres de rassemblements (évacuation, naufragés de la route, ...) - Assure l'hébergement et le ravitaillement des personnes déplacées - - Effectue pour chaque ERP un point de situation complet	Liste des établissements pouvant accueillir la population et capacité de ceux-ci Cf fiche en annexe Fiche Action + fiche Guide ERP

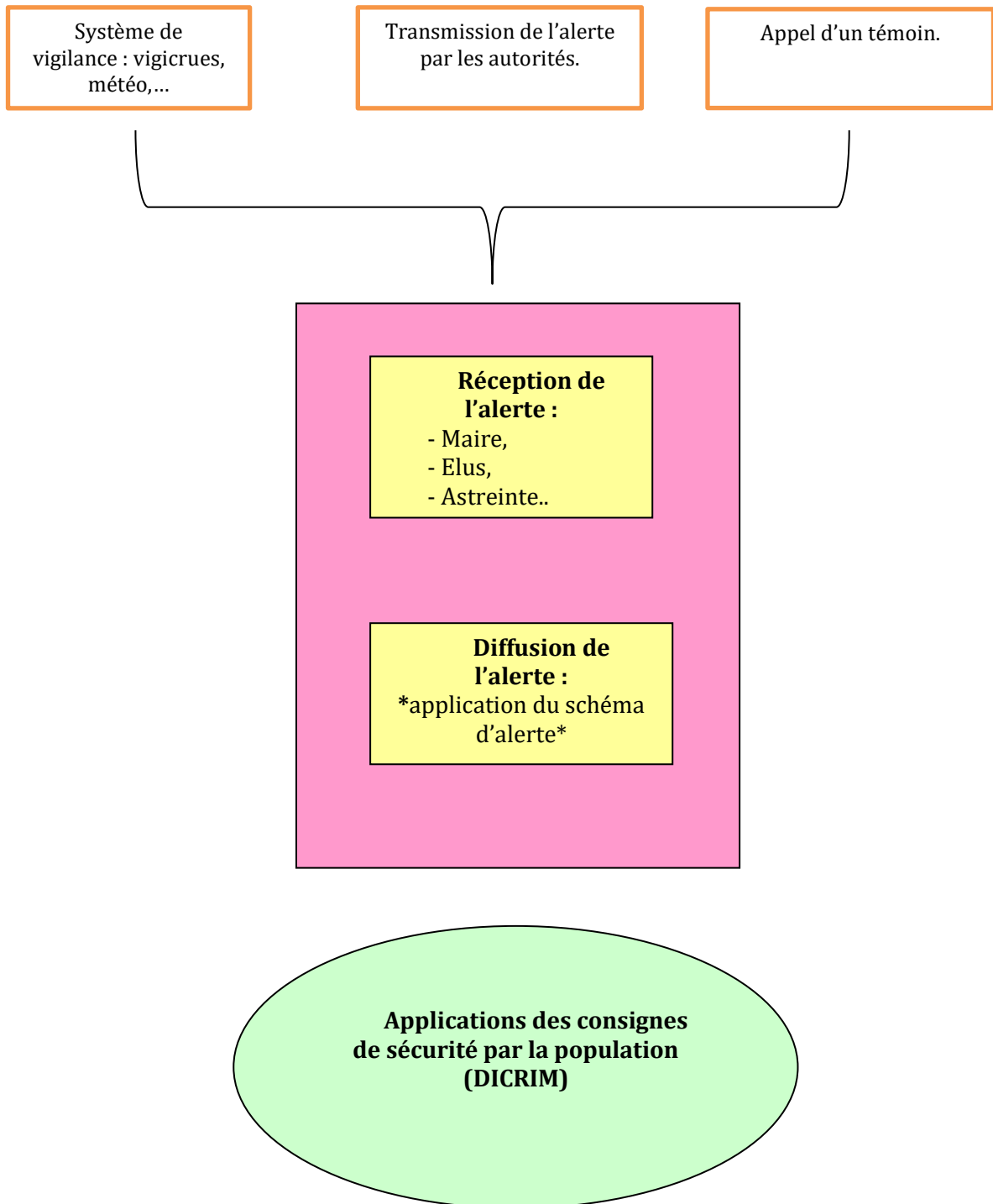
PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE POUILLEY-FRANÇAIS

<u>EQUIPES D'INTERVENTION :</u> <u>Titulaire :</u> Eric MOREL 06.85.60.04.58 <u>Suppléant :</u> Daniel MILESI 06.80.66.67.49	SE METTRE A LA DISPOSITION DES CELLULES POUR L'EXECUTION DES TACHES	
---	--	--

○ DISPOSITIF D'ALERTE DE LA POPULATION

Au titre de son pouvoir de police, le maire a obligation de diffuser l'alerte auprès de ses concitoyens.

Alerter la population, c'est utiliser, en fonction du cas, tous les moyens disponibles pour que les concitoyens appliquent les consignes de sécurité qui leur auront été communiquées au préalable par le Document d'Information Communal des Risques Majeurs (DICRIM).



1 – Qui reçoit l’alerte ?

*Vérifier les numéros de téléphone transmis en préfecture pour le réseau téléalerte.

2 - Comment alerter ?

*Moyens mis en place :

- Sirène RNA,
- Mégaphone :
 - organisation du circuit : plan du circuit,
- Porte à porte :
 - définition des secteurs,
 - désignation d'un ou plusieurs élus ou personnels communaux (ou autres) par secteur,

3 - Qui alerter ?

En fonction du risque :

- toute la population pour un risque météo,
- une partie de la population :
 - prédéfinie (ex: inondation),
 - définie au moment de l'événement (ex : TMD),

SCHEMA D'ALERTE - RISQUE IMPLIQUANT TOUTE LA POPULATION :

Circuit à respecter :

Responsables de l'alerte	Rue, hameau, ...	Observations
<u>Cellule Population :</u> Circuit 1	Stade – Forge – Mairie – Rompré - Petit rompré – Bormottes – Boué -Fontaine – Basse – Eglise – Lotissement : « La clé des Champs ».	Véhicule + mégaphone
<u>Cellule population :</u> Circuit 2	Genevriers – Servole – Champs- Joliotte –Pommeraie –Libération - Vergers – Grosperin .	Véhicule + mégaphone
<u>Cellule Population et/ou</u> <u>Secrétariat</u>	Candart - Grands bas	Téléphone

• **Transport de matières dangereuses (TMD) sur l' autoroute :**

Action à mener	Où?	Qui ? Avec Qui ?	Quoi?	Quand?	Durée
DIFFUSER L'ALERTE	Périmètre de sécurité (voir carte)	2 personnes en voiture OU 2 à pied	1 mégaphone + message + voiture ou à pied + téléphone portable + bloc notes et stylos	Dès décision du RAC + dès réception du matériel LOG + message RAC	

• **Transport de matières dangereuses (TMD) sur la Route Départementale 673 :**

Action à mener	Où?	Qui ? Avec Qui ?	Quoi?	Quand?	Durée
DIFFUSER L'ALERTE Plan 1 : Mégaphone	<u>Périmètre de sécurité :</u> SMD + Belle Epoque + Terrain BMX + Circuit + Déchetterie	2 personnes en voiture OU 2 à pied	1 mégaphone + message + voiture + téléphone portable + bloc notes et stylos	Dès réception du matériel LOG + message RAC	20 mn si accès direct sinon 30mn par St-Vit ou Dannemarie
DIFFUSER L'ALERTE Plan 2 : Téléphone	<u>Périmètre de sécurité :</u> Grand-Bas (4 logts) + Candart + Station Avia	Pop du PCC + 1 personne	Environ 9 appels	Dès réception du message RAC	2mn x 9 = 18mn

• **Transport de matières dangereuses (TMD) sur la voie ferrée SNCF :**

Action à mener	Où?	Qui ? Avec Qui ?	Quoi?	Quand?	Durée
DIFFUSER L'ALERTE Plan 1 : Téléphone	<u>Périmètre de sécurité :</u> Grand-Bas (4 logts) + Station Avia + Belle Epoque + SMD + circuit mini-voitures +terrain BMX	Pop du PCC + 1 (ou 2)	Environ 16 appels + message	Dès réception du message RAC	2mn x 16= 32mn
DIFFUSER L'ALERTE Plan 2 : Mégaphone	<u>Périmètre de sécurité :</u> Personnes non contactées par téléphone	2 personnes en voiture	1 mégaphone + message + voiture + téléphone portable + bloc notes et stylos	Dès réception du message RAC	20 mn si accès direct sinon 30mn par St-Vit ou Dannemarie

• **Pipeline GAZ :**

! Ne pas utiliser ou faire : voitures, téléphones, lampes à dynamo, fumer, se servir de l'électricité, sonner à la porte, éclairer,...

Action à mener	Où?	Qui ? Avec Qui ?	Quoi?	Quand?	Durée
DIFFUSER L'ALERTE PORTE A PORTE	<u>Périmètre de sécurité :</u> (voir carte des rues de POUILLEY FRANÇAIS)	10 personnes ou plus	A pied + message + bloc notes et stylos	Dès décision du RAC + message	

○ SOUTIEN A LA POPULATION

▪ INFORMATIONS RELATIVES A LA POPULATION

En cas de grand froid, de coupure d'électricité prolongée, de canicule, le but ultime est de reconnaître les personnes en difficultés.

Objectif : recenser la population en identifiant et localisant les populations à mobilité réduite, à risques, les personnes seules, etc.

- Répartition de la population sur le territoire de la commune (cartographie).

▪ Exemple de recensement :

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone	Observations
Personnes isolées, handicapées (malentendants, non-voyants, personnes à mobilité réduite)				
Personnes sous assistance médicale ou bénéficiaires de soins réguliers (en cas de coupure d'électricité,)				

EXEMPLE

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE POUILLEY-FRANÇAIS

• CENTRES D'HEBERGEMENT POTENTIELS

Liste des établissements publics ou privés, susceptibles de recevoir du public, dans le cas d'une évacuation, d'un accident ferroviaire, routier, etc .. :

LIEU	ADRESSE	TÉLÉPHONE	CAPACITÉ D'ACCUEIL	IDENTITE ET COORDONNEES DU RESPONSABLE	OBSERVATIONS
Stade municipal	Rue du stade	03.81.87.56.63 (mairie)	30 pers.	Maire – Mr Stéphane RAMELET 06.10.84.47.47	
Mairie/ Bibliothèque/	10 place de la mairie	03.81.87.56.63 (mairie)	28 pers.	Maire – Mr Stéphane RAMELET 06.10.84.47.47	
Ecole maternelle et primaire/ FRANCAS	1 place de la marie	03 81 40 98 97	90 pers.	Directeur - Mr Vincent DUQUET 03 81 40 98 97	
Salle des fêtes	1 place de la mairie	03.81.87.56.63 (mairie)	90 pers.	Maire – Mr Stéphane RAMELET 06.10.84.47.47	
Eglise	1 place de l'église	03.81.87.56.63 (mairie)	110 pers.	Maire – Mr Stéphane RAMELET 06.10.84.47.47	
La belle époque	ZA combe aux jardinets	03.81.87.53.60	300 pers.	Directeur Mr Thomas MERCIER 03.81.87.53.60	
Circuit auto	ZA combe aux jardinets	06.75.93.40.92	30 Pers.	Président Mr Ludovic BRENOT 06.75.93.40.92	

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE POUILLEY-FRANÇAIS

• ACTIVITES AGRICOLES, ARTISANS, COMMERÇANTS, ENTREPRISES:

Liste des commerces pouvant venir en aide dans la distribution de vivre pour les personnes rassemblées dans les centres d'hébergements :

COMMERCES DE BOUCHE

préfix	nom	prénom	raison sociale	adresse		tél	mail	domaine	contrôle 2023
M	OUDOT	Gauthier	BIOCOOP	2 bld de la Gare	25410 SAINT VIT	3 81 63 13 87	biocopsaintvit@gmail.com	Magasin alimentation bio	OK
Mme	COURTY	Aurélié	BONHEUR NATURE	22 rue des Belles Ouvrières	25410 SAINT VIT	3 81 26 16 76	contact@bonheur-nature.fr	Magasin bio	OK
M	CAULIER	Antoine	LA FRENCH POUTINE	62 avenue de Dole	25410 SAINT VIT	06 44 01 49 48	frenchpoutinefoodtruck@gmail.com	Restauration rapide	OK
M	PARISOT	David	CHEZ DAVID TRAITEUR	1B rue Jean Monnet	25410 SAINT VIT	06 88 59 66 21/03 81 51 23 39	chezdavidtraiteur@gmail.com	Restauration sur place ou à em	OK
M	LAFAY	Lucas	Chez Gaspard	24 rue des Justices 25000 BESANCON	25410 SAINT VIT	07 86 13 24 28	lafay.lucas@hotmail.fr	Restauration rapide	OK
M	TOURNIER	Patrick		52 rue d'ougney	25410 SAINT VIT	3 81 55 16 88	patrick.tournier82@sfr.fr	grossiste confiserie-pas de bou	OK
M et Mm	LEBALLEUX	Alain	INTERMARCHE	1 rue de Besançon	25410 SAINT VIT	3 81 87 47 27	pdv52237@mousquetaires.com		OK
M	GOBET	MARTIN	LE FOURNIL DE L OURS	9 RUE DE FERRIERES LES BOIS ENTR	25410 SAINT VIT	06 88 85 78 57	fournilidelours@gmail.com	fabrication industrielle de pain e	OK
Mme	GROGNU	Kanissa	O'KILIMANDJARO	26 rue Jean Moulin	25410 SAINT VIT	06 12 02 09 54	kamissagrognu@hotmail.fr	Restauration rapide	OK
Mme	PETITJEAN	Nathalie	KIOSQUE A PIZZA	2 bis rue de Mamay	25410 SAINT VIT	3 81 60 72 76	info@le-kiosque-a-pizzas.com	Restauration rapide	OK
M	SCOTTO	Benoît	LA FERME DU CREUSERET	31 rue de Boismurie	25410 SAINT VIT	6 18 60 48 68	lafermeducreuseret@gmail.com	produits du terroir	OK
M	DARPHIN	Sébastien	LA SYMPHONIE DES BLES	2 bis rue de Mamay	25410 SAINT VIT	3 81 87 72 49	sophiebourdon@sfr.fr	Boulangerie	OK
Mme	OUCHELLI et M. ETIE	Elodie et Thibault	LE PRELUDE	5 place Simone Veil	25410 SAINT VIT	3 81 40 53 50	contact@restaurantprelude.com	Restaurant	OK
	MATHY et POINTURIER		LE PTIT S'INVITE	5 passage de l'Ancienne Gendarmerie	25410 SAINT VIT	3 81 87 76 89	pm-corporation@orange.fr	Restaurant pizzeria	OK
M	MICAJ		TELA SAD	8 bis rue de Besançon	25410 SAINT VIT	06 22 36 20 65		Restaurant	OK
M	Pelletrat de Borde Gae	Cuenot Thomas	LES SAISONS	2 bis rue de Mamay	25410 SAINT VIT	3 81 87 64 98	gaetanp2b@yahoo.fr	Epicerie fine	OK
M	PICART	Sébastien	CAFE GOURMAND	7 ter rue de Besançon	25410 SAINT VIT	6 47 51 51 58	cbastien.picard@gmail.com	restaurant	OK
M	Le Directeur		LIDL	Rue des Champs de Tenne	25410 SAINT VIT	8 00 90 03 43	pas d'adresse mail		OK
M	CELIK	Rezzan	MAC DILAN	12 rue de Besançon	25410 SAINT VIT	3 81 80 15 60	dinobozan@hotmail.com	restauration rapide	OK
M	BLANC	Nicolas	MCDONALD'S	Rue des Belles Ouvrières	25410 SAINT VIT	9 71 33 96 24	contact.mcdo@fr.mcd.com	Restauration rapide	OK
M	JEANNIN	Franck	BOULANGERIE JEANNIN	1 rue du Pont de Pouilley	25410 SAINT VIT	3 81 87 55 17	charlottechevaux37@gmail.com	Boulangerie	OK
Mmes	Nadia et Hélène		RESTO'NS HAPPY	ZA Belles Ouvrières	25410 SAINT VIT	3 81 51 88 81	restonshappy@gmail.com	Brasserie	OK
M	BASGURBOGA	Bedran	Le Terminus25	2 bld de la Gare	25410 SAINT VIT	3 81 87 51 97	sarlcwlig@gmail.com	Restauration rapide	OK
M	BERTHOD	Maxime	SUPER U SAINT VIT	ZA les Belles Ouvrières	25410 SAINT VIT	3 81 87 71 81	maxime.berthod@systeme-u.fr		OK
Mr	LOMBERGER	Adrien	L'ANNEXE DE MA BOULANGE	20 rue Charles de Gaulle	25410 SAINT VIT	06 63 35 18 52	adrien.lomberger@outlook.fr	Dépôt de pain, viennoiseries / s	OK
Mr	BAGUE	Dominique	LA BOUTIQUE DU PTIOT	15 zone artisanale Belle Ouvrières	25410 SAINT VIT	03 81 63 81 84	baguedominique68@gmail.com	Boucherie, charcuterie, traiteur	OK
Mme	AUPIN	Marie	MARIE BLACHERE	1 rue des ruchers	25410 SAINT VIT	07 61 73 59 52	saint-vit.5539@marieblachere.fr	Sandwicherie, tarterie	
M	SIRJEAN	Pascal	NETTO Supermarché	19 rue de Besançon	25410 SAINT VIT	03 81 87 51 24 03 81 80 97 34 /	pdv04463@mousquetaires.com		OK
Mme	ALLHEILY	Isabelle	LE LOUNGE RESTAURANT	7 passage de l'ancienne gendarmerie	25410 SAINT VIT	06 81 73 17 15	isabelle.allheily@wanadoo.fr	Restaurant	

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE POUILLEY-FRANÇAIS

DOMAINE DE LA SANTE								
prfx	nom	prénom	raison sociale	adresse			tél	mail
			AIDE CHEZ VOUS	9 rue de Besançon	25410	SAINT VIT	03 81 56 31 28	aidechezvous@outlook.fr
Mme	MATHIOT Virginie	Virginie	BE HAPPY HARMONY (hypnose)	4 rue de la Combe Verte	25410	SAINT VIT	06 13 13 16 19	behappy.hypnose@gmail.com
Mme	BLANCHON	Marie	BE HAPPY HARMONY (sophro)	4 rue de la Combe Verte	25410	SAINT VIT	06 84 98 62 28	marie.blanchon03@gmail.com
	DELERCE	Géraldine	BE HAPPY HARMONY	4 rue de la Combe Verte	25410	SAINT-VIT	06 78 64 40 85	
M	MESNY	Patrick	kinésithérapeute	20 Rue des Belles Ouvrières	25410	SAINT VIT	3 81 87 73 55	message
	BOUVERET - RUCHET - LESAGE - PHOMMAVONG		Cabinet dentaire	1 bis rue du Faubourg Briand	25410	SAINT VIT	3 81 87 70 85	antony.phommavong@gmail.com
M	VERDENET Damien	Mme ARRUAU Sophie	Cabinet d'ostéopathie	3Bis rue de Marnay	25410	SAINT VIT	3 81 87 69 89	presse@doctolib.com
	GASNE/BONVALOT/ BRALET- FRAYSSE/VERDOT		Cabinet médical	1 bis Rue de la Craie	25410	SAINT VIT	3 81 87 71 22	garovirus25@orange.fr
	BARTHELET - BOUVERET		Cabinet médical	1bis rue du Faubourg Briand	25410	SAINT VIT	3 81 55 11 33	message
	BONOMI DUNOYER Hadrien	NAILLON Florette	Orthodontie	20 Rue des Belles Ouvrières	25410	SAINT VIT	3 81 60 40 51	cabinet@orthodontie-bdn.fr
M	VETHANAYAGAM, DETOUILLON, GRANDJEAN, CHAUCHET		Cabinet médical	28 rue Charles de Gaulle	25410	SAINT VIT	3 81 87 52 70	yannick.vetha@hotmail.com
Mme	CHEVASSU	Nathalie	Cabinet naturopathie	3B rue de Marnay	25410	SAINT VIT	6 76 13 41 26	nathnaturo@sfr.fr
M	CHAUSSALET	Loïc	Dentiste	6 Passage de l'ancienne gendarmerie	25410	SAINT VIT	3 81 55 19 74	message
M	PERRIN	Vincent	EHPAD JARDINS D'ATHÉNA	22 rue de Charles de Gaulle	25410	SAINT VIT	3 81 47 28 00	contact.mfc@mutcomtoise.fr
Mme	REBILLET	Nathalie	Pédicure-Podologue	28 rue Charles de Gaulle	25410	SAINT VIT	03 81 26 45 94	contact.mfc@mutcomtoise.fr
	LIEVAUX Edwige	LAMBLA SUDAN Emilie	ACCOMPAGNEMENT ET SOINS INFIRMIERS	5 rue Charles de Gaulle	25410	SAINT VIT	03 81 87 70 13	ne possède pas de mail
Mme	MARECHAUX/ NONNOTTE / SAGE		infirmière	6 bis rue du Moulin de Pré	25410	SAINT VIT	3 81 55 16 55	message
Mme	MONTAGNON Emilie	MARSOLIER Claire	infirmière	17 rue Charles de Gaulle	25410	SAINT VIT	3 63 35 17 25	montagnon.emilie@sfr.fr
Cabinet	ANGUE - COLLARD - LHERITIER		infirmiers	52, rue du Château d'Eau	25410	SAINT VIT	3 81 87 71 42	message
Cabinet	WARIN Florian - BOILLON Adrien	et KLINGUER Benoît	Kiné	9, rue de Besançon	25410	SAINT VIT	3 81 87 66 96	message
Mr	LOMBARDOT	Vincent	LPA laboratoire d'analyse	8 rue Charles de Gaulle	25410	SAINT VIT	03 81 87 50 92	vincent.lombardot@mesanalyseslpa.fr
M	ALLEGRETTI	Olivier	Ostéopathe	1 bis Rue de la Craie	25410	SAINT VIT	3 81 51 88 24	message
Mme	VERDENET	Mélanie	Pharmacie du Trèfle	28 rue Charles de Gaulle	25410	SAINT VIT	3 81 87 50 04	
M	VERDENET	Arnaud	Pharmacie Verdenet	2 rue Charles de Gaulle	25410	SAINT VIT	3 81 87 70 34	contact@pharmacieverdenet.fr
Mme	FOURRIER-PAIN	Mélanie	Psychologue	17 rue Charles de Gaulle	25410	SAINT VIT	06 85 59 97 18	message
Mme	MARTELET	Céline	Podologue	1 rue des boucherie	25410	SAINT VIT	3 81 87 60 16	message
Mme	MOUILLEBOUCHE	Catherine	Psychologue	17 rue Charles de Gaulle	25410	SAINT VIT	06 80 62 39 23	message
Mr	DONZÉ	Nicolas	Sonothérapeute	48 bis rue Charles de Gaulle	25410	SAINT VIT	06 32 15 99 52	nicolas-donze-sonotherapie@pm.me
Mme	GUILLEMAUD	Laure-Anne	Orthophoniste	1 rue des Bosquets	25410	SAINT VIT	06 48 42 82 45	lolaguil25@gmail.com
Mme	CLAUSSE	Isabelle	Ostéopathe	2 passage de l'ancienne gendarmerie	25410	SAINT VIT	06 40 92 65 00	
Mme	MATHY	Louise	Etiopathe	20 rue des Belles Ouvrières	25410	SAINT VIT	06 35 57 15 08	
Mme	MANCA	Fanny	Sage femme	3 b rue de Marnay	25410	SAINT VIT	06 98 28 44 87	
	JACQUEMET BRALET		Cabinet Vétérinaires	4 rue des Champs de Tenne	25410	SAINT VIT	3 81 55 14 15	message
Mme	PARISOT	Florence	Thérapeute	1 rue des Bosquets	25410	SAINT VIT	06 33 34 92 41	
			CENTRE MEDICO SOCIAL	1 rue du Four	25410	SAINT VIT	03 81 87 70 95	

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE POUILLEY-FRANÇAIS

• **MOYENS ET RESSOURCES RECENSEES:**

■ **MOYENS MUNICIPAUX**

- Véhicule communal,
- Groupe électrogène,
- Tronçonneuses,
- Outils divers.

■ **MOYENS HUMAINS:**

- Personnes ressources qui par leur qualification professionnelle ou leur disponibilité acceptent d'être sollicitées par le maire pour apporter aide et soutien aux populations.

■ **Moyens matériels**

○ **Matériels ET véhicules municipaux**

Type de véhicule	N° immatriculation	Nb place	Coordonnées du responsable - lieu de garage	observations
RENAULT KANGO	GS-363-XR	2 Pers. Avec grand coffre	Agent communal 06.44.83.82.55 / secrétariat de mairie : 03.81.87.56.63 ou maire : 06.10.84.47.47	

○ **Lieux d'accueil ou d'hébergement:**

LIEU	ADRESSE	TÉLÉPHONE	CAPACITÉ D'ACCUEIL	IDENTITE ET COORDONNEES DU RESPONSABLE	OBSERVATIONS
Stade municipal	Rue du stade	03.81.87.56.63 (mairie)	30 pers.	Maire – Mr Stéphane RAMELET 06.10.84.47.47	
Mairie/ Bibliothèque/ Francas	10 place de la mairie	03.81.87.56.63 (mairie)	28 pers.	Maire – Mr Stéphane RAMELET 06.10.84.47.47	
Ecole maternelle et primaire	1 place de la mairie	03 81 40 98 97	90 pers.	Directeur - Mr Vincent DUQUET 03 81 40 98 97	
Salle des fêtes	1 place de la mairie	03.81.87.56.63 (mairie)	90 pers.	Maire – Mr Stéphane RAMELET 06.10.84.47.47	
Eglise	1 place de l'église	03.81.87.56.63 (mairie)	110 pers.	Maire – Mr Stéphane RAMELET 06.10.84.47.47	
La belle époque	ZA combe aux jardinets	03.81.87.53.60	300 pers.	Directeur Mr Thomas MERCIER 03.81.87.53.60	

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE POUILLEY-FRANÇAIS

Circuit auto	ZA combe aux jardinets	06.75.93.40.92	30 Pers.	Président Mr Ludovic BRENOT 06.75.93.40.92	

○ Matériels et véhicules d'entreprises locales

Nature	Quantité	localisation	Coordonnées du responsable
DRONE	1	POUILLEY FRANCAIS	Mr GERARD Stéphane 06.18.52.82.03
TRACTEURS / ENGINS AGRICOLAS	Environ 10	POUILLEY- FRANCAIS	Mr LHOMME Cédric : 06.86.12.33.83 Mr MOREL Eric: 06.85.60.04.58

• PERSONNEL RESSOURCE

NOMS	PRENOM	N°	RUE	COMPLEMENT	VILLE	TEL 1	TEL 2	FONCTIONS
BENYAMIN	Michel et Dany	9	Chemin	Servole	Pouilley- Français	03 81 87 77 52	(vide)	(vide)
DANLOUE	Annie	1	Place	Eglise	Pouilley- Français	(vide)	06.29.98.66 .75	(vide)
DARTEVEL	Guy	19	Rue	Rompré	Pouilley- Français	03 81 87 56.94	06.89.80.41 .61	Président du Club Amitié
BARTHOD	Nathalie	14	Rue	Genevriers	Pouilley- Français	06.07.51.12.0 7		Présidente du Comité des fêtes
KUBLER	Noémie	11	Chemin	Bormottes	Pouilley- Français	(vide)	06.85.20.03 .32	
GELLNER	Yves	15	Rue	Vergers	Pouilley- Français	(vide)	07.81.46.72 .66	

• PRESENTATION DE LA COMMUNE

• CARTE DE LA COMMUNE

- **Localisation** : situé entre Besançon et Saint-Vit à 3 Km de Saint-Vit sur la route départementale 673.
- **Nombre d'habitants** : 830.
- **Géographie** : terrain plat en agglomération.
- **Caractéristique particulière** : pont de chemin de fer dont la hauteur est de 3.10m en venant de St-Vit.



EQUIPEMENTS

- 1 Mairie - 2 Église -
- 3 Cimetière - 4 Ecole -
- 5 Maison pour tous -
- 6 Station d'épuration -
- 7 Stade



INDEX DES VOIES

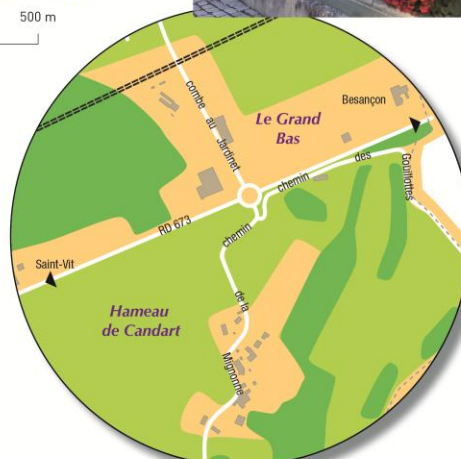
A36	A1
Basse (rue)	B2
Bois de Servole (chemin du)	B2-C1
Bormottes (chemin des)	A3-B2
Boué (chemin de)	B2-B3
Champs (rue des)	B2-C1
Combe au Jardinnet	Candart
L'Eau des Champs (impasse à)	C1-C2
L'Eglise (place de)	B2
L'Eglise (rue de)	B2
Fontaine (rue de la)	B2
Forge (impasse de la)	B2
Genévriers (rue des)	B1
Gouillottes (chemin des)	Candart
Joliotte (rue de la)	B2-C2
Jules Gersperrin (chemin)	B3
Libération (rue de la)	B2-C3
Mairie (place de la)	B1
Mignonne (chemin de la)	Candart
Petit Rompré (rue du)	B2
Fleurs (rue des)	B2-B3
La Clé des Champs (Lotissement)	B2-B3
Plantes (rue des)	B2-B3
Saveurs (rue des)	B2-B3
Pommerai (rue de la)	C2
Quademène (Lotissement)	B2-C2
Rompré (rue de)	A3-B2
Route Nationale	Candart
Stade (rue du)	A1-B1
Vergers (rue des)	C2-C3



cartographie cédric métral - 69620 Thézé - 06 20 65 63 80 - www.graphy.fr
crédit photo : mairie de Pouilley-Français, reproduction interdite
édition mairie de Pouilley-Français 2022

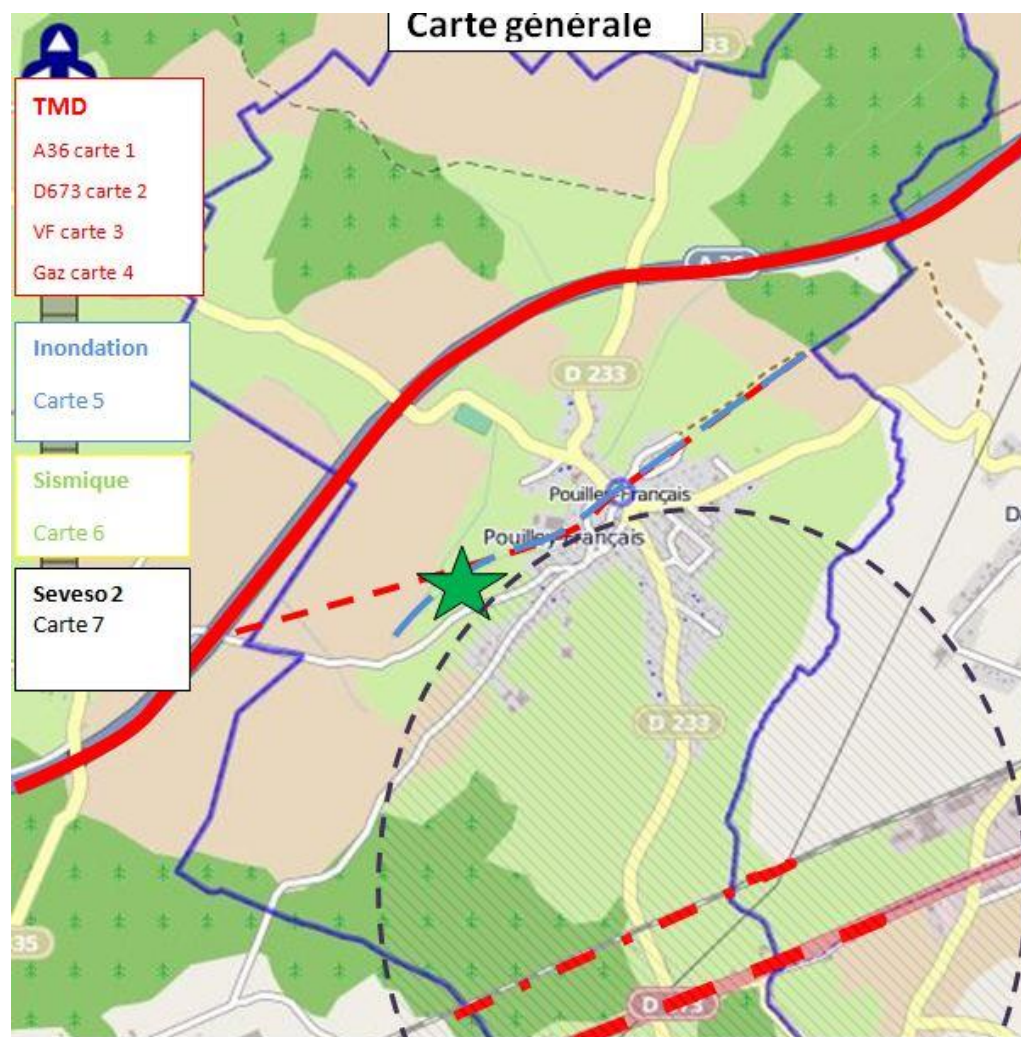
LÉGENDE

Limite de commune	Zone d'habitations
Route	Zone agricole
Chemin	Zone boisée
Ruisseau	Parking
Voie ferrée	Sens interdit
Habitation / entreprise	



- **CARTES DES RISQUES**

- Carte générale des risques sur la commune



○ Risque sur le Transport de Matières Dangereuses: A36:



CARTE N° 1

Incendie bois de Servole

Pollution du Rompré

Périmètre de sécurité

500 m

• Population jusqu'à 350 m :

-Rue des genévriers : 40

-Personnes sensibles : 0

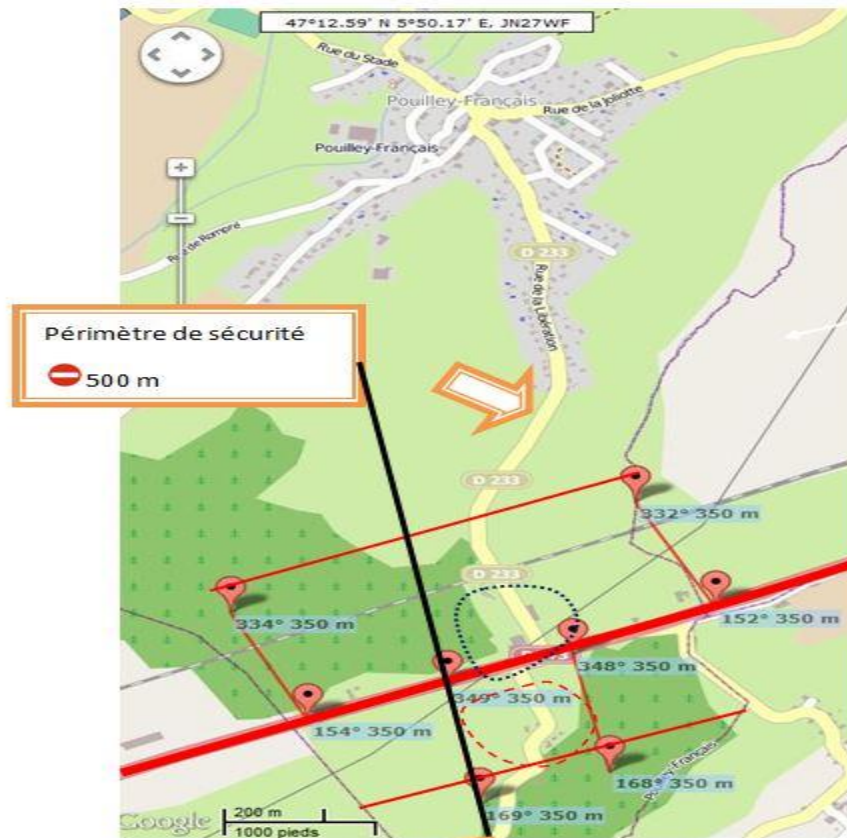
• Population jusqu'à 350 m :

-Rue du Stade: 25

-Personnes sensibles : 0

○ **Risque Transport de Matières Dangereuse sur la Route départementale n°673:**

CARTE N° 2



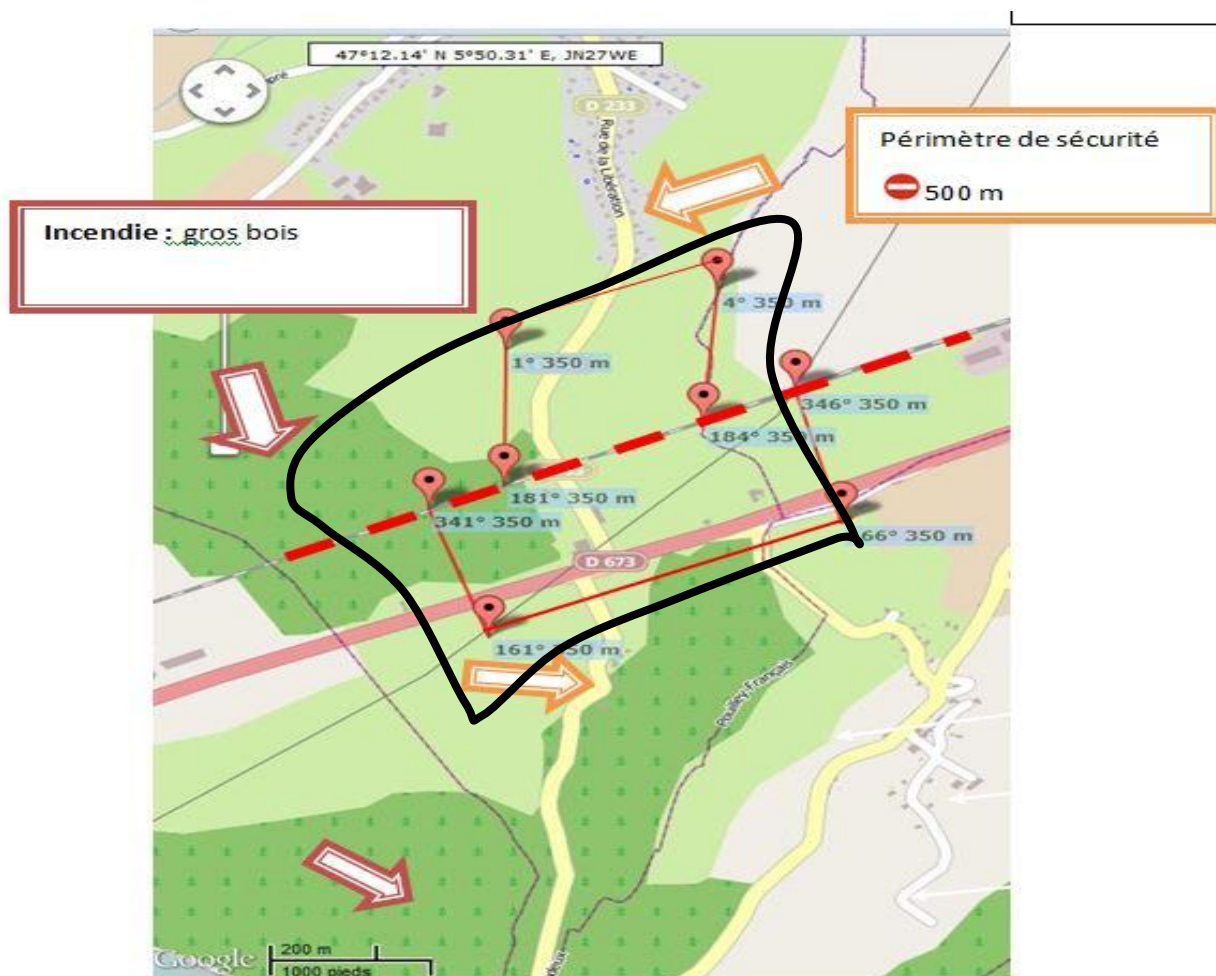
- **Population jusqu'à 350 m :**

- La Combe des jardinets : 2,
- Station Avia: 0 (hors service),
- Circuit BMX : 5,
- Circuit autos : 20,
- Entreprise SMD : 10,
- La belle époque : 300
- Personnes sensibles : 10 ou +.

- **Population jusqu'à 350 m :**

- Candart : NB habitants: 15
- Les grands bas : NB habitants : 10

○ Risque TMD sur voie ferrée



CARTE N° 3

- Population jusqu'à 350 m :

- La Combe des jardinets : 2,
- Station Avia: 0 (hors service),
- Circuit BMX : 5,
- Circuit autos : 20,
- Entreprise SMD : 10,
- La belle époque : 300
- Personnes sensibles : 10 ou +.

○ Risque gazoduc

CARTE N° 4



• Population jusqu'à 100 m :

RUE :

- Place de la mairie : 13
- Impasse de la forge : 19
- Place de l'église : 37
- Chemin de servole : 21
- Rue de rompre : 10

ERP :

- Mairie : 10
- Ecole : 90
- Salles des fêtes : 90

Lieux de replis pour le PC : la belle époque,+église

*Autre centre d'hébergement : la belle époque +
église*

○ Risque inondations



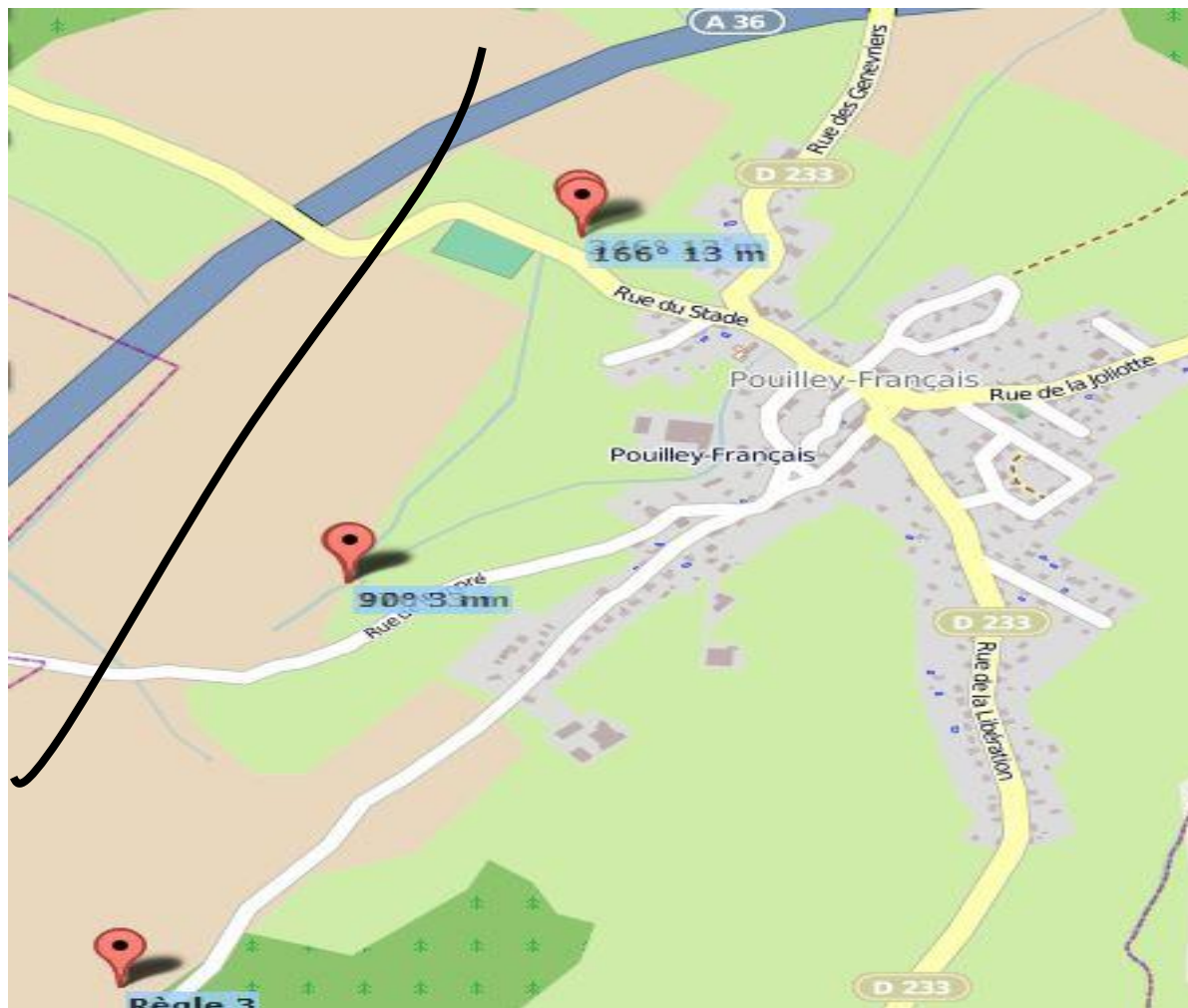
CARTE N° 5

- Population :

-Rue de rompré : 10

Traitement au cas par cas

○ Risque sismique



CARTE N° 6

- Population :

-Effectifs : à définir le jour-j ;

-Personnes sensibles : 830.

Traitement au cas par cas

• Risque Seveso

CARTE N° 7



• Population :

-Rue de la libération
Effectifs : 132
Personnes sensibles : 2

-Rue des vergers
Effectifs : 37
Personnes sensibles : 0

-Lot Quademène :
Effectifs : 18
Personnes sensibles : 0

-La pommeraie
Effectifs : 109
Personnes sensibles : 0

-Chemin des bormottes
Effectifs : 99
Personnes sensibles : 1

-Rue de rompré
Effectifs : 30
Personnes sensibles : 0

-Rue de la joliotte
Effectifs : 102
Personnes sensibles : 3

-Chemin Jules Groperrin
Effectifs : 9

-Impasse à l'eau des champs :
Effectifs : 8

-Rue de la fontaine
Effectif : 39
Personnes sensibles : 4

-Rue basse
Effectifs : 8
Personnes sensibles : 0

Les grands bas :
Effectifs : 8
Personnes sensibles : 0

-Candart
Effectifs : 15
Personnes sensibles : 0

-Chemin de boué:
Effectifs: 13

-Place de l'église: 6
Personne sensible: 1

-Lotissement « La clé des champs »
Personnes sensibles : 20

ERP :
La belle époque :
Effectifs : 300

SMD
Effectifs : 15

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE POUILLEY-FRANÇAIS

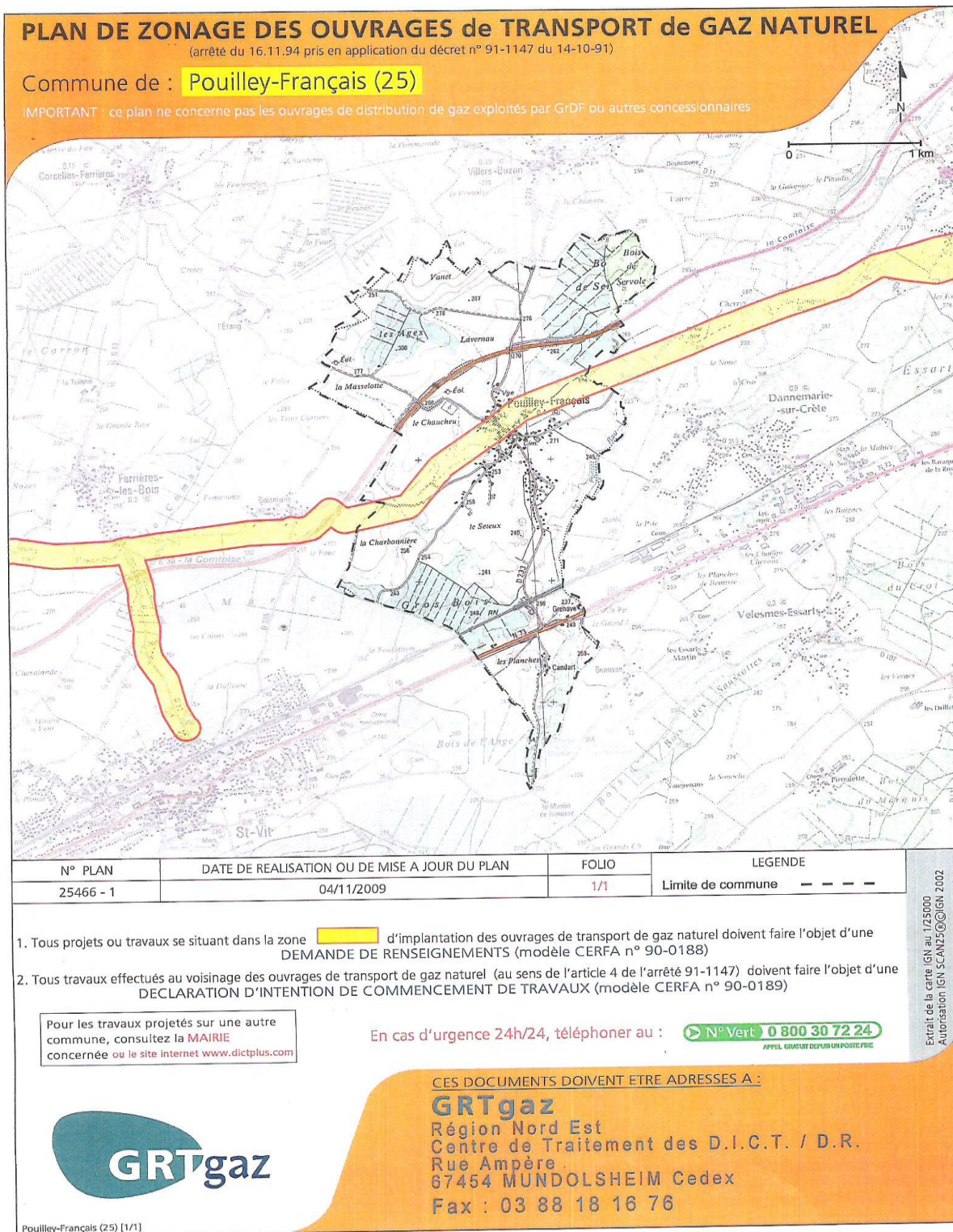
• Liste des Etablissements publics ET privés pouvant accueillir les administrés:

LIEU	ADRESSE	TÉLÉPHONE	CAPACITÉ D'ACCUEIL	IDENTITE ET COORDONNEES DU RESPONSABLE	OBSERVATIONS
Stade municipal	Rue du stade	03.81.87.56.63 (mairie)	30 pers.	Maire – Mr Stéphane RAMELET 06.10.84.47.47	
Mairie/ Bibliothèque/	10 place de la mairie	03.81.87.56.63 (mairie)	28 pers.	Maire – Mr Stéphane RAMELET 06.10.84.47.47	
Ecole maternelle et primaire / Francas	1 place de la marie	03 81 40 98 97	90 pers.	Directeur - Mr Vincent DUQUET 03 81 40 98 97	
Salle des fêtes	1 place de la mairie	03.81.87.56.63 (mairie)	90 pers.	Maire – Mr Stéphane RAMELET 06.10.84.47.47	
Eglise	1 place de l'église	03.81.87.56.63 (mairie)	110 pers.	Maire – Mr Stéphane RAMELET 06.10.84.47.47	
La belle époque	ZA combe aux jardinets	03.81.87.53.60	300 pers.	Directeur Mr Thomas MERCIER 03.81.87.53.60	
Circuit auto	ZA combe aux jardinets	06.75.93.40.92	30 Pers.	Président Mr Ludovic BRENOT 06.75.93.40.92	

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE POUILLEY-FRANÇAIS

• CARTOGRAPHIE DES DIFFERENTS RESEAUX SERVANT POUILLEY-FRANÇAIS:

.Carte du réseau de gaz :



.Carte du réseau d'eau secteur nord :



- **ANNUAIRE D'URGENCE**

.POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL

Identification	Nom/ Prénom	Téléphone	Observations
Mairie		03 81 87 56 63 / 06.44.08.19.86	Secrétariat de mairie joignable tous les jours
Maire	RAMELET Stéphane	06.10.84.47.47	
Responsable actions communales	HOMPS Claude	07.62.64.58.11	
Responsable population	BARTHOD Nathalie	06.07.51.12.07	
Responsable logistique	LANQUETIN Michel	06.92.91.21.65	
Responsable lieux publics ERP	LEPAN Laetitia	06.89.86.00.07	
Secrétaire	CLERC Julie	06.95.42.42.91	

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE POUILLEY-FRANÇAIS

- *MAIRE ET CONSEILLERS MUNICIPAUX*

Nom	Prénom	Adresse	N° de Téléphone	Adresse mail
RAMELET	Stéphane	11 Chemin des Bormottes	06 10 84 47 47	stephane.ramelet@gmail.com
LEPAN	Laëtitia	19, Rue des Genévriers	06 89 86 00 07	napel11@hotmail.fr
HOMPS	Claude	14, Place de l'Église	07 62 64 58 11	hompsclaudes25@gmail.com
GELLNER	Marie-José	15, Rue des Vergers	06 95 25 09 57	mariejoe067@gmail.com
DANLOUE	Claude	1, Place de l'église	07 83 42 92 48	claudedanloue@outlook.fr
BARTHOD	Nathalie	14, Rue des Genévriers	06 07 51 12 07	nathalie.baudlucas@orange.fr
CORDOBA	Quentin	14D, Rue de la Joliotte	06 06 58 55 50	quentincordoba@gmail.com
CLERC	Julie	13A, Chemin des Bormottes	06 95 42 42 91	julie.clerc25@gmail.com
MOREL	Éric	9, Place de l'Église	06 85 60 04 58	eric.morel0315@orange.fr
LEGAIN	Maké	23, Rue de la Joliotte	06 40 14 97 63	jlma.legain@free.fr
LANQUETIN	Michel	34, Rue de la Joliotte	06 62 91 21 65	mlanquetin@free.fr
MONGENET	Anne-Lise	5 Ter, Rue de la Fontaine	06 36 36 23 55	annelisemongenet@orange.fr
MILÉSI	Daniel	30, Rue de la Libération	06 80 66 67 49	damilesi@wanadoo.fr
DUCHENE	Amandine	11B, Rue de la Libération	06 26 65 21 20	amandine.tiberi@gmail.com
CORDIER	Bruno	33, rue de la Libération	06 83 82 01 49	bruno.cordier@cegetel.net

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE POUILLEY-FRANÇAIS

- AGENT A LA COMMUNE:
-

Nom/ Prénom	Adresse	Ville	Tel 1	Tel 2 (pro)	Fonction
GAUDILLAT Elodie	11 Chemin des BORMOTTE S	25410 POUILLEY FRANCAIS	06.23.95.03.88	/	ATSEM
GAY Mélanie	26 Grande Rue	25320 – VORGES LES PINS	06.38.38.82.33	06.44.08.19.86	Secrétaire de mairie
DARTEVEL Christine	19 Rue de Rompré	25410 – POUILLEY FRANCAIS	06.43.95.36.54	/	Agent technique
BOURGUET Logan	38 rue du Vallon du Bouvreuil	25170 PELOUSEY	06.21.98.29.95 (perso)	06.44.83.82.55 (pro)	Agent technique

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE POUILLEY-FRANÇAIS

- AUTORITES

Autorités			
Qualité	Nom	 / 	Obs.
Préfecture du Doubs	Mr Remi BASTILLE – PREFET Cellule Défense	Cellule défense : 03.81.25.10.84	
Sous-préfet	Mme Nathalie VALLEIX		
Présidente du conseil Départemental	Mme Christine BOUQUIN	03 81 25 81 25	
Présidente du Grand Besançon Métropole	Mr FAGAUT Ludovic	03.81.61.50.50	
Maire de Saint-Vit	Mr Pascal ROUTHIER	03 81 87 40 40 / 06 07 06 41 09	
Maire de Dannemarie sur Crete	Mr Sébastien PERRIN	03 81 58 51 93 / 06 70 78 95 77	
Maire de Corcondray	Mr Louis MARESCHAL	03 81 58 24 03	
Maire de Villers-Buzon	Mr Boris DOUBEY	03 81 58 58 62	

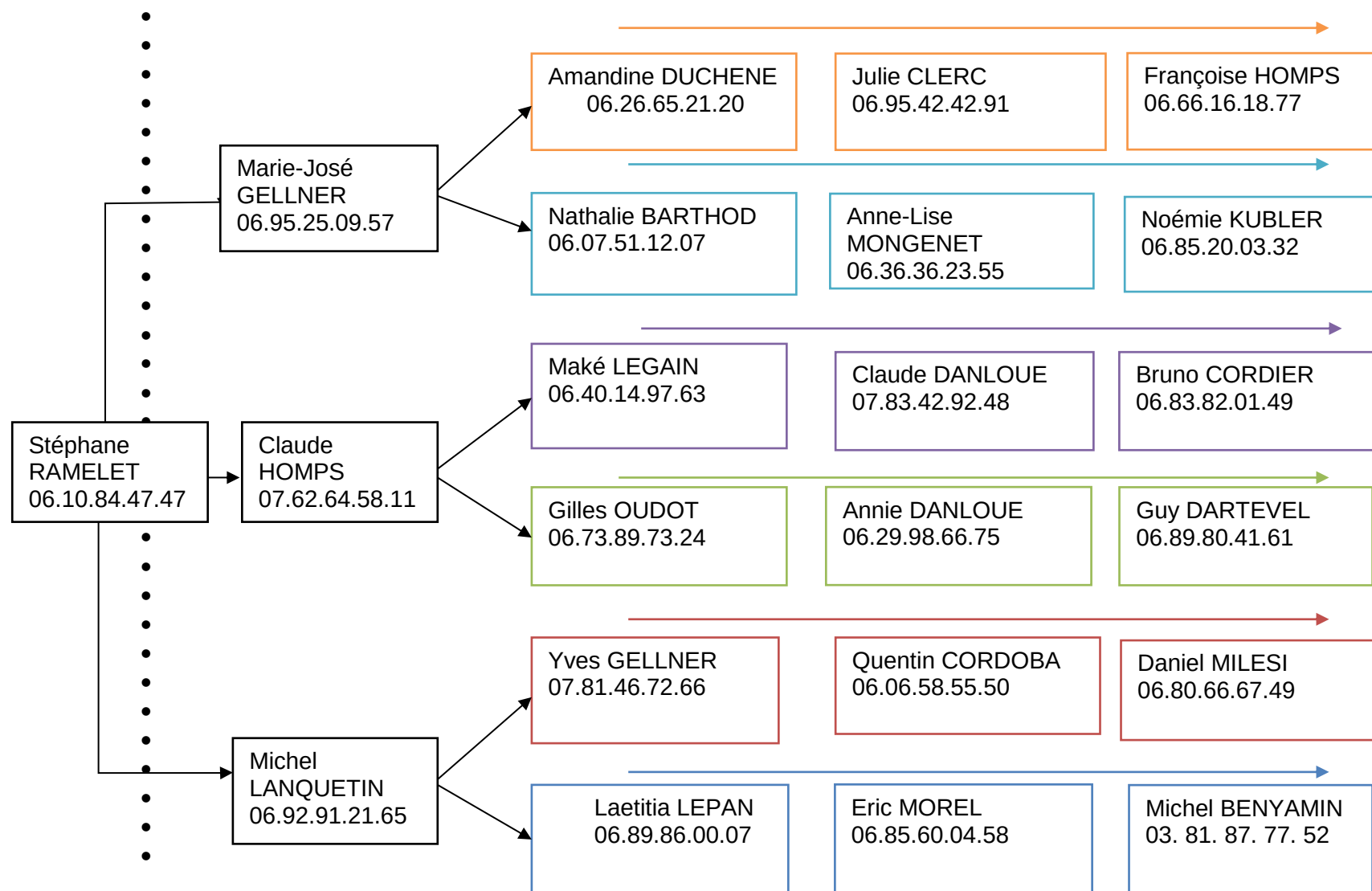
PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE POUILLEY-FRANÇAIS

- *RÉSEAUX PUBLICS:*

Opérateurs			
Nom	 /  prof.	 /  astreinte	Obs.
Electricité : ENEDIS	+33 (0) 6.70.09.63.21. Delphine Guigon	+33 (0) 6.70.09.63.21. Delphine Guigon	
Gaz : GART GAZ	Responsable Équipe Travaux Tiers Urbanisme Direction Maintenance, Données & Travaux Tiers Pôle Exploitation Nord Est Boulevard de la République 62232 Annezin T +33 (0)3 21 64 79 29		
Distributeur eau potable SIEVO	SYNDICAT DU VAL DE L'OGNON 3 Rue du Val de l'Ognon 25170 COURCHAPON Tél : 03 81 58 26 26		
Eclairage public GBM	Service Systèmes & Réseaux -Département des Mobilités - Direction Voirie - Tél : 03 81 41 56 69 / 06 23 65 69 96		

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE POUILLEY-FRANÇAIS

PERSONNELS PCS SUR POUILLEY-FRANÇAIS:



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE POUILLEY-FRANÇAIS

• ENTREPRISES SUR POUILLEY-FRANCAIS

♦ Carreleur, infirmière, contrôle, espace vert, coiffeur, couture, restaurateur, photographe, beauté... autant d'artisans et de professions libérales que nous pouvons consulter...



♦ **ATELIER CREATIF A DOMICILE**
ZANGARI Isabelle
11, rue de la Pommeraie
06 27 60 27 25
ateliers.lanettescoquillettes@gmail.com

♦ **COIFFEUR MIXTE & BARBIER**
Le studio
11 chemin des Bormottes
06 85 20 03 32

♦ **COC'S COUTURE, TRICOT**
3, Place de l'Eglise
06 66 19 47 48
cindy.seynes@orange.fr

♦ **CARRELAGE FAÏENCE**
PLAT Michel
1, chemin de Boué
03 81 87 71 75
ent.michel.plat@wanadoo.fr

♦ **COACHING BABY-EMOTIONNEL**
ROUX Sylvie
14, A rue de la Joliotte
06 88 19 48 91
sylvie.nolot@orange.fr

♦ **TAPISSERIE JORDAN MESSELOT**
3, Chemin de la Mignonne
06 75 50 53 65
Jordan.messelot@hotmail.fr

♦ **INFIRMIERE**
PLAT Céline
1, chemin de Boué
09 62 51 58 51

♦ **CONTROLE D'ETANCHEITE A L'AIR**
PELLEGRINI Jean-Yves
5, impasse de la Forge
06 32 54 37 61
jypellegrini@orange.fr

♦ **SOCIETE METALLURGIQUE DU DOUBS**
STEHLY Aurélien
Combe au Jardinnet,
07 86 99 64 79
societemetallurgiquedoudoubs@gmail.com

♦ **PRESTASERVICES**
GRILLOT Samuel
1, rue de la Pommeraie
06 14 99 89 29
sam0276@orange.fr

♦ **PHOTOGRAPHE**
RAMELET Stéphane
11, chemin des Bormottes
06 10 84 47 47
stephane.ramelet@orange.fr

♦ **POSE DE PARQUET, REALISATION DE TERRASSE EN BOIS - AC2L**
3 chemin des Bormottes
06 22 25 08 38
contact@ac2l-parquet.com

♦ **LA BELLE EPOQUE RESTAURATION**
La combe au Jardinnet
03 81 87 53 60

♦ **TRANSPORT DE FRET**
ADS EXPRESS
11, rue de la Pommeraie
03 81 80 16 10

♦ **GAZ, ELECTRICITE, AMIANTE, DPE**
PLAINFOSSE Thierry
12, rue des Vergers
07 89 72 24 86

♦ **LE STUDIO BEAUTE**
CANNILLO Cécilia
10, rue de La Fontaine
25410 Pouilley-Français
06 49 92 14 99
lestudiobeaute25@gmail.com

♦ **CLEAN DRONE 25**
Activité : NETTOYAGE (par drone : toitures, monuments, nids guêpes)
4 rue des Champs - 25410 Pouilley-Français. Tél. : 06 18 52 82 03

♦ **ACTION DÉPANNAGE/À CIEL OUVERT**
FRANCOIS-SAUVAGEOT Claude
4 rue de la fontaine
06 62 51 19 01
francois.actiondepannage@gmail.com

♦ **DECOUVRIR UN ESPACE MASSAGE**
GRILLOT Ingrid - Grain de Douceur
6, impasse de la forge
Tel 06 16 41 21 39.

♦ Proches de Pouilley-Français

Electricité Gilles BARDEY :
03 81 63 71 72/06 50 34 74 61
Gilles.bardey@wanadoo.fr

Sanitaire /chauffage Noël BIZE :
03 81 58 52 57/06 86 20 71 23
nonobize@hotmail.fr

Peinture / isolation CLERC :
03 81 58 60 07/06 82 21 58 46
Clerc.entreprise@wanadoo.fr

Entretien dépannage / chauffage :
Rémy THILY
03 81 41 93 99/06 07 96 65 66
Entreprise.regnier@free.fr



♦ **FRANCAS SAINT VIT**
Espace Bernard Ollivier 17 bis rue Charles De Gaulle - 25410 Saint-Vit-Tél : 03 81 87 71 80 saintvit.cdl@francas-doubs.fr
Mail pour coordination :
johan.siracusa@francas-doubs.fr

♦ **FRANCAS POUILLEY FRANCAIS**
1, place de la Mairie
25410 Pouilley-Français
06 73 35 96 77
pouilleyfrancais.cdl@francas-doubs.fr
francaspouilleyfrancais.jimdofree.com

Un milieu associatif dynamique anime le village de Pouilley-Français :



-Association communale de chasse agréée (ACCA), une équipe active au sein du village :

●Stéphane PELLEGRINI, Président, 7, rue des Champs 25410 Pouilley-Français Tél : 06 46 85 62 57.
pellegrini.psp@orange.fr.

-Le Comité des fêtes et loisirs, très dynamique, organise des manifestations toute l'année :

●Nathalie BARTHOD, Présidente, 14, rue des Genévriers 25410 Pouilley-Français Tél : 06 07 51 12 07.
nathalie.baudlucas@orange.fr.

-Association Foire aux Saveurs d'automne se déroule chaque année le premier samedi d'octobre,

●Michel LANQUETIN, Président, 34, rue de la Joliotte - 25410 Pouilley-Français - Tél. 06 62 91 21 65.
mlanquetin@free.fr.

-Association des Parents d'élèves (APEL), des animations avec des parents actifs :

● Laura POTHIAI, Présidente, 13 rue de la Fontaine, 25410 Pouilley-Français - laura.pagny@laposte.net- tel : 06 07 75 81 23, apel.pouilleyfrancais@gmail.com.

-L'association Tai-Chi (les 4 R) : c'est un art martial se composant d'un ensemble de mouvements continus et circulaires exécutés avec lenteur :

●Martine GIBERT, Présidente, 8, Chemin des Bormottes 25410 Pouilley-Français Tél : 03 81 87 77 51 –
asso4r@ecomail.fr.

-Le Club de l'amitié, un lieu de rencontre et d'échange :

●Guy DARTEVEL, Président, 19, rue de Rompré 25410 Pouilley-Français -Jlma.legain@free.fr -
club.amitie25410@gmail.com.

-La bibliothèque municipale et ses bénévoles : lecture pour tous et organise des expositions et des animations :

●Marie-José GELLNER, 3^{ème} adjointe, 15 RUE DES VERGERS Pouilley-Français – mariejoe067@gmail.com
Tél : 06.95.25.09.57

-INVITES : le Club d'Autos Radiocommandées (CAR) organise des championnats régionaux, nationaux et internationaux sur circuit :

●Ludovic BRENOT, Président, CAR BESANCON BESANCON CAR BESANCON - Lieu-dit La Combe Aux Jardinets - 25410 POUILLEY FRANÇAIS - Tél : 06.75.93.40.92 - ludoquad70@hotmail.com.

-INVITES : le club de BMX, Besançon Stéphane BARROCA Président labellisé école de cyclisme, par la Fédération Française de cyclisme :

●Samuel GRILLOT, Référent responsable du site 1, rue de la Pommeraie 25410 Pouilley-Français Tél : 03 81 87 66 54 -
sam0276@orange.fr.

-INVITES : l'association de Paintball participe aux compétitions régionales et aux animations pour le village :

●Alexandre LAMBERT, Président, Besançon paintball sport 14, b rue des bruyères 25870 Geneuille
Tél : 06 32 63 75 69 – alexlamberta@free.fr / bpspaintball25@gmail.com.

-Le comité paroissial :

●Théotime Nanza Mafut Amal, prêtre, 1 Place de la Mairie 25410 Saint Vit Tél : 03 81 87 71 06 -
paroisse.pays.saint.vitois@gmail.com.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE POUILLEY-FRANÇAIS

- *ANNUAIRE EVACUATION ET PERSONNES SENSIBLES **CONFIDENTIEL** (non joint au document):*
-

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE POUILLEY-FRANÇAIS

- *ANNUAIRE DES HABITANTS POUVANT APPORTER UNE AIDE **CONFIDENTIEL** (non joint au document)*
-

• **FICHES ACTION ET FICHES GUIDE**

*.FICHE D'ACTION DE LA DIRECTION DES OPERATIONS DE SECOURS
(D.O.S) :*

La Direction des Opérations de Secours relève de l'autorité de police compétente selon le code général des collectivités territoriales. Les opérations de secours se résument à des actions d'alerte et de sauvegarde de la population, des animaux, des biens et de l'environnement (loi Matras 2021).

En cas de déclenchement du P.C.S, le maire devient le D.O.S (Direction des Opérations de Secours).

A ce titre, il analyse la situation, détermine les actions à mener, ordonne l'exécution selon les éléments connus du PCC.

Rôle du D.O.S : chargé de décider des orientations stratégiques de sauvegarde, il choisit et valide les actions proposées.

Mission principale :

- Alerter les administrés,
- Coordonner l'ensemble des actions,
- Activer et mettre en application son PCS,
- Mobiliser les moyens privés et publics,
- Anticiper les actions à mettre en place pour éviter de trop grosses conséquences,
- Echanger avec la préfecture et l'ensemble des acteurs présents,

CONTACT SUR POUILLEY FRANÇAIS :

**Directeur des Opérations de Secours : Mr Stéphane RAMELET – maire
– 06.10.84.47.47**

Ou

**L'adjoint au Directeur des Opérations de Secours : Mme LEPAN
Laetitia – 06.89.86.00.07**

.FICHE D'ACTION DU RESPONSABLE DES ACTIONS COMMUNALES (R.A.C) :

Le RAC doit être clairement identifié au sein de la structure de commandement municipale et avoir autorité sur l'ensemble des moyens municipaux pouvant être mobilisés.

Afin d'assurer au mieux sa mission de « chef d'état-major du PCC », il doit détenir une délégation ad-hoc du Maire.

En règle générale, le directeur général ou la directrice générale des services (DGS) est Responsable des Actions Communales (RAC) au sein du PC Communal (PCC).

Rôle du RAC : assure la liaison avec les autorités «opérationnelles», DOS et COS, et s'assure de l'exécution des actions communales décidées par le DOS.

Mission principale:

- Alerte la population,
- Met en œuvre les mesures de protection de la population :
- Mise à l'abri,
- Évacuation,
- Ravitaillement,
- Périmètre de sécurité,
- Hébergement,
- Informe la population, les medias, les autorités,

RÔLE DU RAC

- conseiller le Maire dans la gestion de crise,
- mettre en œuvre les décisions prises par le DOS et lui rendre compte de leur bonne exécution,
- mettre en œuvre et de coordonner la chaîne communale de commandement au sein du PC communal (PCC),
- mobiliser et d'organiser l'engagement des moyens opérationnels de la commune nécessaires,
- réquisitionner si nécessaire et à la demande du DOS, les moyens publics ou privés nécessaires,
- assurer la cohérence générale du dispositif et de l'adapter suivant la nature et l'ampleur du sinistre,
- Effectuer la synthèse des informations issues du terrain, recueillies par les responsables des cellules du PCC, Ø piloter les travaux de retour sur expérience à l'issue de l'évènement. Le RAC assure la liaison avec les autorités «opérationnelles», DOS et COS, et s'assure de l'exécution des actions communales décidées par le DOS.

CONTACT SUR POUILLEY FRANÇAIS :

**Responsable des Actions Communales : Mr Claude HOMPS – 2E Adjoint
au maire : 07.62.64.58.11**

Ou

**L'adjoint au Responsable des Actions Communales : Mme LEPAN
Laetitia – 1ere adjointe au maire – 06.89.86.00.07**

.FICHE ACTION: SECRETARIAT - COMMUNICATION

L'équipe secrétariat a un rôle de synthèse et de regroupement des informations issues de chaque équipe. Elle permet ainsi de répondre au besoin d'information des équipes sur les actions des autres équipes de la cellule de gestion de crise communale.

➤ Au début de la crise:

- • Est informé de l'alerte
- • Se rend au lieu déterminé pour accueillir la Cellule de Crise Municipale
- • Organise l'installation de la CCM avec le Maire
- • Ouvre la main-courante des événements, informatisé ou manuscrit (pièce essentielle pour la suite de l'événement)

➤ Pendant la crise:

- • Informe l'autorité préfectorale (tél. standard 24h/24 au : ...) et demande l'attaché de permanence ou le Sous-Préfet de permanence selon l'ampleur de l'événement) et lui communique les mesures envisagées
- • Assure l'accueil téléphonique de la CCM
- • Assure la logistique de la CCM (approvisionnement en matériel, papier, ...)
- • Assure la frappe et la transmission des documents émanant de la CCM (envoi et transmission des télécopies,)
- • Assiste les différents responsables de la CCM
- • Tient à jour le calendrier de la cellule (agenda, réunions pendant la crise.)
- • Tient à jour la main-courante des événements de la CCM
- • Assure le classement et l'archivage de l'ensemble des documents liés à la crise

➤ Fin de la crise:

- • Prépare la réunion de débriefing (dossiers,.)
- • Assure le classement et l'archivage de l'ensemble de documents liés à la crise
- • Participe avec le Maire à la préparation du retour d'expérience

Voir fiche guide

CONTACT SUR POUILLEY FRANÇAIS :

Responsable du secrétariat : Mme Julie CLERC – conseillère municipale – 06.95.42.42.91

Ou

**L'adjoint au secrétariat : Mme Annie DANLOUE –
06.29.98.66.75**

.FICHE D'ACTION - POPULATION

La cellule « soutien des populations » est chargée de la mise en place du centre d'accueil et de regroupement, elle rend compte à la cellule de crise communale (PCC) de l'ouverture du centre et des difficultés rencontrées.

Mission principale:

- Préparer l'accueil et l'hébergement :
- aller ouvrir le centre d'accueil et de regroupement (CARE) désigné par le PCC selon la consigne opérationnelle qui aura été pré-définie (une fiche de procédure devra être rédigée par anticipation)
- préparer le centre d'accueil = installer le matériel nécessaire pour le recensement des arrivants, l'accueil et/ou l'hébergement...
- Demander, si nécessaire, l'appui d'une association agréée de sécurité civile ou de la réserve communale de sécurité civile si elle existe ;
- Enregistrer les personnes sinistrées intégrant le centre d'accueil (fiche « Recensement des personnes accueillies ») ;
- Proposer une boisson / collation aux personnes accueillies ;
- Répondre aux questions des personnes, les rassurer ;
- Si nécessaire, demander au PCC de faire envoyer du personnel médical ou autres renforts à qualification particulière (psychologues...) ;
- Rendre compte au PCC de l'ouverture du ou des centres et des difficultés rencontrées ;
- Transmettre régulièrement à la cellule de crise communale la liste des personnes accueillies sur le ou les centres ;
- Évaluer les besoins (repas, kits d'hygiène...) à distribuer et en faire la demande à la cellule de crise communale ;
- Intervenir auprès des services de santé pour les personnes ayant besoin de soins.

CONTACT SUR POUILLEY FRANÇAIS :

**Responsable: Mme Nathalie BARTHOD – conseillère
municipale : 06.07.51.12.07**

Ou

Mr Guy DARTEVEL : 06.89.80.41.61

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE POUILLEY-FRANÇAIS

• *Fiche guide Responsable des Actions Communales (R.A.C) :*

○ Fiche scenario

Missions d'urgence immédiate			
AVANT L'ACTIVATION DU PCC			
ACTIONS	DETAIL	QUI ?	QUOI ?
Analyser la situation	Evaluer la situation et estimer les besoins et les actions à mener aux vues des informations remontées du terrain (maire, cellule population, service de secours)	RAC	Carte des risques Fiches moyens Annuaire électronique
Déterminer les actions à mener Avant activation du PCC	Premier secours	RAC Effectifs à consacrer Si oui quand et combien ? Où ? quand ? combien ?	
Après activation du PCC	Périmètre de sécurité Evacuation Hébergement Ravitaillement Ordres de réquisition Ordres d'interdiction de circuler		Fiche guide Incendie Fiche guide mouvement de terrain Fiche guide TMD Fiche guide inondation Fiche guide Risque industriel Fiche distribution comprimés d'iode (Annexe 6)
Alerter les secours Alerter la préfecture	Par téléphone Par téléphone (permanence /cellule crise)	Dos, RAC DOS, RAC	Annuaire autorités

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE POUILLEY-FRANÇAIS

Activer le PCC	Mobiliser les équipes	PCC/RAC	Schéma d'alerte Tableau de gestion des effectifs
	Equiper le PC	PCC/Sec	Montage du PC
	enregistrer les personnels à leur arrivée	PCC/RAC, Sec	Fiche de gestion des effectifs
	Constituer les équipes terrains avec les responsables des cellules terrain		Fiche de gestion des effectifs
	Donner les directives d'urgence	PCC/RAC	Fiche scénario
UNE FOIS LE PCC CONSTITUE			
Définir la zone d'action	En fonction de l'événement	RAC	Cartes Annuaire électronique
Préparer l'alerte la population	Choix du message d'alerte et des modes de diffusion	PCC/RAC	Annuaire Porte voix (véhicule, conducteur, circuit) Cloche (clefs de l'église et boîtier, modalités d'utilisation Message prés-établi
	Conception du message	PCC/Sec	
	Etude du circuit d'alerte Recherche de la Population à risque	PC/pop	Carte Annuaire électronique
	Définir les moyens à mettre en œuvre	PC/log	
	Recherche et met à disposition les moyens	GT/log	Fiche des moyens annuaire
Alerter la population	Par téléphone	PCC/Sec	Annuaire
	Par porte voix	GT/POP	Porte voix (véhicule, conducteur, circuit)

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE POUILLEY-FRANÇAIS

	Cloche Porte à porte		Cloche (clefs de l'église et boitier, modalités d'utilisation)
Recenser les victimes	En fonction des informations terrains vérifiées Informé par la GT population	PCC/RAC	
Préparer le dispositif d'urgence immédiate	Définir le périmètre de sécurité	PCC/Pop PCC/Rac	Carte Tableau de gestion des effectifs
	définir les mesures d'évacuation	PCC/Pop	
	Décider si Ordres d'interdiction de circuler	PCC/RAC + DOS	
	Editer les ordres d'interdiction de circuler	PCC/Sec	modèle
	Rechercher et rassembler les moyens matériels	PCC/Log	Fiche moyens
	Elaboration des consignes	PCC/RAC + Sec	
Mettre en place le dispositif d'urgence immédiate	coordination	RAC	
	Mettre en place du périmètre de sécurité	GT/Pop	
	Mettre en place les mesures d'évacuation	GT/Pop	
	Mettre en place les ordres d'interdiction de circuler	GT/Log	
	Diffuser les consignes	GT/Pop	
MISSIONS D'URGENCE			
Préparer le dispositif d'urgence	Etudier et rechercher les moyens matériels à mettre en œuvre pour l'hébergement (en liaison avec PCC/Pop)	PCC/RAC PCC/ERP	Fiches guide
	Préparer le message de communication à la population	PCC/SEC	
	Préparer les mesures de ravitaillement	PCC/LOG	
	Etudier si besoin le renfort du dispositif d'urgence immédiate ou de relève des personnels en	PCC/RAC PCC/Pop	Carte synthèse Tableau de suivi des missions

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE POUILLEY-FRANÇAIS

	fonction de la durée et des conditions climatiques. Etudier l'allègement du dispositif en remplaçant les moyens humains par des moyens matériels. Dans ce cas travailler en liaison avec PCC/LOG		Tableau de gestion des effectifs Inventaires des moyens matériels publics et privés
	Rechercher et préparer les besoins en ravitaillement (en liaison avec PCC/Pop)	PCC/Log	Annuaire opérationnel
mettre en place le dispositif d'urgence et d'appui aux secours	Etablir les ordres aux cellules terrain GT/ POP pour le message de communication GT/log pour les moyens d'hébergement et ravitaillement GT/ ERP pour l'activation des lieux d'hébergement et du ravitaillement en vivres et boissons	PCC/RAC PCC/RAC	Tableau d'étude des missions
	Coordonner les actions des cellules terrains		
	Faire remonter les informations et problèmes éventuels	GT/POP GT/LOG	
	Anticiper les phases suivantes	PCC/RAC	Dossier PCS Carte synthèse Fiche de suivi des actions Tableau de gestion des effectifs Tableau d'étude des missions
	Centraliser les informations montantes et descendantes	PCC/RAC	Carte synthèse Main courante Fiche de suivi des actions Téléphone portable Moyens radio Courriel

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE POUILLEY-FRANÇAIS

Suivre la situation en temps réel	Assurer la liaison permanente avec les groupes terrains, le DOS, les autorités	PCC/RAC	Carte synthèse Main courante Fiche de suivi des actions Téléphone portable Moyens radio
Communiquer avec la population	Etablir les consignes (message diffusé à la population)	PCC/SEC	Fiche de consignes pré-renseignée correspondant à l'incident
	Définir les moyens et les circuits à activer engager les moyens de diffusion des consignes	PCC/POP PCC/SEC GT/POP	Porte-voix (véhicule, chauffeur, circuit) France bleu Site de la commune Porte à porte
Renseigner les autorités	Renseigner la cellule de la préfecture	PCC/RAC PCC/Sec	Annuaire opérationnel
Communiquer avec les média		PCC/SEC	Communiqué pré-renseigné

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE POUILLEY-FRANÇAIS

- **Fiche d'équipement pour le Poste de Commandement Communal (P.C.C):**

EQUIPEMENT	BESOIN	DISPONIBLE	OBSERVATIONS
Téléphone fixe	2	2	SECRETARIAT DE MAIRIE
Téléphone mobile	26	26	ELUS/AGENT MUNICIPAUX
Accès internet	26	26	ELUS/ AGENT MUNICIPAUX
Ordinateur PC	2	2	SECRETARIAT DE MAIRIE
Ordinateur portable	2	2	SECRETARIAT DE MAIRIE
Imprimante	1	1	SECRETARIAT DE MAIRIE
Scanner	1	1	SECRETARIAT DE MAIRIE
Rallonge électrique	2	2	SECRETARIAT DE MAIRIE
Clé USB	5	5	SECRETARIAT DE MAIRIE
Multiprises	2	2	SECRETARIAT DE MAIRIE
Tableau blanc	1	1	SECRETARIAT DE MAIRIE
Dossier PCS	5	5	SECRETARIAT DE MAIRIE
Main courante vierge	1	1	SECRETARIAT DE MAIRIE
Fiche de suivi	5	5	1 RAC + 1 par cellule - SECRETARIAT DE MAIRIE

• Organigramme vierge:

Le maire : <u>Directeur des Opérations de Secours</u>	
Monsieur	☎ : _____ 📠 : _____
1 ^{er} adjoint : Monsieur.....	
	☎ : _____ 📠 : _____



<u>Coordination des moyens et des actions</u>	
Titulaire : monsieur	☎ : _____ 📠 : _____
Suppléant 1 : monsieur.....	☎ : _____ 📠 : _____
Suppléant 2 : monsieur.....	☎ : _____ 📠 : _____
Correspondant incendie et secours	☎ : _____ 📠 : _____
<u>Localisation de la cellule de crise :</u> (PCC*)	
☎ : _____	☎ : _____ ☎ : _____
@ :	@ :
* Poste de Commandement Communal	



<u>Equipes terrain</u>		
Responsable <u>alerte</u> :	☎ : _____	📠 : _____
Suppléant alerte :	☎ : _____	📠 : _____
Responsable <u>soutien</u> :	☎ : _____	📠 : _____
Suppléant soutien :	☎ : _____	📠 : _____
Responsable <u>logistique</u> :	☎ : _____	📠 : _____
Suppléant logistique :	☎ : _____	📠 : _____
Responsable :	☎ : _____	📠 : _____
Suppléant :	☎ : _____	📠 : _____

○ **CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS**

Calendrier des événements				
Heure début/fin	Intervention	Qui ?	Etat d'avancement	Moyens humains et matériel engagés

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE POUILLEY-FRANÇAIS

- **TABLEAU D'ÉTUDE D'INTERVENTIONS**

Actions à mener	Où ?	Qui ? / Avec qui ?	Avec quoi ?	Quand ?

(utilisation manuelle mettre en A3)

[illegible]

• **EXEMPLES DE MESSAGE ÉVACUATION**

Message Type d'évacuation (TMD/ incendie/ sismique) :

« Ceci n'est pas un exercice »

« Votre habitation est menacée par un risque d'explosion / incendie/ sismique
Evacuez immédiatement la zone
Fermer portes, fenêtres et volets
Coupez le gaz et l'électricité
N'allez pas chercher les enfants à l'école
Ne téléphonez pas
Rassemblez vouslieu »

« Ceci n'est pas un exercice »

Message Type de pré-alerte d'évacuation (TMD/ incendie) :

« Ceci n'est pas un exercice »

Votre habitation est menacée par un risque d'explosion / incendie
Une évacuation est envisagée.

- Fermer le gaz, l'électricité, eau et le chauffage
- Ne fumez pas, ne téléphonez pas

Munissez-vous de:

- Vêtements de rechange
- Nécessaire de toilette
- Médicaments indispensables
- Papiers personnels
- Un peu d'argent
- De quoi boire et manger
- N'oubliez pas de fermer à clé votre habitation une fois évacuée. Soyez attentifs aux consignes qui vous seront données

« TENEZ-VOUS PRETS A EVACUER DES QUE VOUS EN AUREZ RECU L'ORDRE »

MODÈLE MESSAGE D'ALERTE

**Message type : risque de nuage toxique -
confinement**

« Ceci n'est pas un exercice.

Votre habitation est menacée par un nuage toxique.
Confiner vous chez vous, fermez les portes et les
fenêtres, obstruez les bouches d'aération,
N'utilisez ni flamme, ni téléphone,
N'appellez pas les secours, n'allez pas chercher les
enfants à l'école,
Ecoutez France bleu sur 102.8
Un nouveau communiqué sera diffusé dans 30 minutes »
Ceci n'est pas un exercice »

Message type : en dehors de la zone

« Ceci n'est pas un exercice

Un accident a eu lieu le :
Votre habitation n'est pas dans la zone dangereuse
Rester chez vous,
Ne téléphonez pas,
N'allez pas chercher les enfants à l'école,
La circulation est interdite rue.... , rue
Ecoutez France bleu sur 102.8,
Un nouveau communiqué sera diffusé dès que possible.

Ceci n'est pas un exercice »

• **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

NB : Faire un point presse de manière régulière (par exemple toutes les 6 heures)

Comment?

- Recueillir les faits auprès du responsable de la cellule PC,
- Ne donner que des faits. Ne pas tenter de donner une explication prématurée des causes du sinistre.,
- Ne pas faire d'hypothèses sur l'évolution de la situation,
- Organiser le communiqué selon la trame suivante: les faits, les mesures de secours
- mises en place, le nombre de victimes et de disparus, numéro de téléphone à contacter pour obtenir des renseignements.
- Faire valider le texte par le Maire ou son adjoint et le responsable de la cellule PC.

Conseils :

- Veiller à donner des informations verbales en concordance à la réalité constatée par les médias sur le terrain,
- Veiller à ne pas donner des informations décalées par rapport aux attentes de la
Population,
- Veiller aux regroupements des informations sur les victimes,
- Ne pas rejeter ou ignorer les demandes d'information des éventuels groupes de
Pressions,

Attention ! Seul le maire doit s'adresser à la presse en cas de crise touchant seulement la commune.

NB : En cas de déclenchement d'un PPI ou d'un Plan départemental de Secours, seul le Préfet peut s'adresser aux médias, ou le maire à partir des éléments communiqués par la préfecture.

• **Fiches guide Population**

○ **Fiche de préparation d'intervention : Transport de Matières dangereuses (T.M.D)- AUTOROUTE**

<u>Action à mener</u>	<u>Où ?</u>	<u>Qui ?</u>	<u>Avec quoi?</u>	<u>Quand</u>	<u>Durée</u>
Diffuser l'alerte	Périmètre de sécurité (voir carte)	2 personnes en voiture ou 2 à pied	1 mégaphone (piles?) + message + voiture ou à pied + téléphone portable + bloc notes et stylos	Dès décision du RAC + dès réception du matériel LOG + message RAC	10 mn ?
Mise en place du périmètre de sécurité (Prévenu par le RAC : L'Etang et Villers-Buzon)	Rue du stade et de la Forge + Rue des genévriers (de chaque côté du monument aux morts)	2 personnes	Rubalise + ciseaux + 1 personne (circulation) + panneaux «route barrée» LOG + triangles	Dès réception du matériel LOG	15 mn
Diffusion des consignes	Périmètre de sécurité (voir carte)	2 personnes en voiture ou 2 à pied	1 mégaphone (piles?) + message + voiture ou à pied + téléphone portable + bloc notes et stylos	Dès réception du nouveau message RAC	10 mn
Evacuation de la population	Périmètre de sécurité (voir carte)	2 personnes + voiture + 1 personne pour vérifier la totale évacuation + fermeture des maisons	A pied + 1 voiture pour Personnes à Mobilité Réduite + document de décharge si refus d'évacuer	Dès décision du RAC + indication du point de ralliement	1 heure
Information de la population	Sur lieu d'accueil provisoire	1 à pied	message	Dès décision du RAC + nouveau message	10 mn
Si besoin ravitaillement à domicile	Périmètre de sécurité (voir carte)	2 personnes en voiture ou 2 à pied	LOG: Bouteilles d'eau	Dès décision du RAC	

○ **Fiche de préparation d'intervention Transport de Matières Dangereuses (T.M.D) - RD 673**

<u>Action à mener</u>	<u>Où ?</u>	<u>Qui ?</u>	<u>Avec quoi?</u>	<u>Quand?</u>	<u>Durée</u>
Diffuser l'alerte Plan 1 : mégaphone	Périmètre de sécurité : Usine Grappey+Belle Epoque + terrain BMX + Circuit mini-voitures + Déchetterie	2 personnes en voiture	1 mégaphone (piles?) + message + voiture + téléphone portable + bloc notes et stylos	Dès réception du matériel LOG + message RAC	20 mn si accès direct sinon 30mn par St-Vit ou Dannemarie
Diffuser l'alerte Plan 2 : par téléphone	Périmètre de sécurité : Grand-Bas (4 logts) + Candart + Station Avia	Pop du PCC + 1 personne	Environ 9 appels	Dès réception du message RAC	2mn x 9 = 18mn
Mise en place du périmètre de sécurité	chemin piétonnier niveau poubelle chemin Jules Gersperrin + RD 673 (gendarmerie ?) + au retour avertir la rue de la libération «route barrée »	2 personnes	Rubalise + ciseaux + piquets + marteau + Voiture + panneau «route barrée» au début de la rue de la libération LOG + triangle	Dès réception du matériel LOG + message RAC (rue Libération barrée...)	30 mn
Diffusion des consignes	Périmètre de sécurité (voir carte)	2 personnes en voiture ou par téléphone (Pop du PCC+1) (voir Diffuser l'alerte plan 1 ou plan 2)	1 mégaphone (piles?) + message + voiture + téléphone portable + bloc notes et stylos	Dès réception du nouveau message RAC	20 mn
Evacuation de la population	Périmètre de sécurité (voir carte)	Evacuation par véhicules personnels : Candart par ch. d'exploitation vers moulin de Benusse; 4 logements vers Besançon ; Avia vers St Vit; Belle Epoque + Grappey + circuit mini-voitures + BMX + déchetterie vers PF+ 2 personnes pour vérifier la totale évacuation +	voiture + téléphone portable + bloc notes + document de décharge si refus d'évacuer et stylos	Dès décision du RAC + indication du point de ralliement	

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE POUILLEY-FRANÇAIS

		fermeture des maisons			
Informatio n de la population	Sur chaque lieu d'accueil provisoire	2 personnes en voiture ou par téléphone	message + voiture + téléphone portable + bloc notes et stylos	Dès réception du nouveau message	20 mn
Ravitaillement à domicile si besoin	Périmètre de sécurité (voir carte)	2 personnes en voiture	Log: Bouteilles d'eau	Dès décision du RAC	

○ **Fiche de préparation d'intervention Transport de Matières Dangereuses (T.M.D)- ligne SNCF**

Action à mener	Où?	Qui ?	Avec quoi?	Quand?	Durée
Diffuser l'alerte Plan 1 : par téléphone	Périmètre de sécurité : Grand-Bas (4 logts) + Station Avia+ Belle Epoque + Usine Grappey + circuit mini-voitures + terrain BMX + Déchetterie	Pop du PCC + 1 (ou 2)	Environ 16 appels + message	Dès réception du message RAC	2mn x 16= 32mn
Diffuser l'alerte Plan 2 : mégaphone	Périmètre de sécurité : Personnes non contactées par téléphone	2 personnes en voiture	1 mégaphone + message + voiture + téléphone portable + bloc notes et stylos	Dès réception du message RAC	20 mn si accès direct sinon 30mn par St-Vit ou Dannemarie
Mise en place du périmètre de sécurité	chemin piétonnier niveau poubelle ch. Jules Gersperrin + RD 673 (gendarmerie ?) + au retour avertir la rue Libération «route barrée»	2 personnes	Rubalise + ciseaux + piquets + marteau + Voiture + Panneau «route barrée» au début de la rue de la libération LOG + triangle	Dès réception du matériel LOG+ message RAC (rue Libération barrée...)	15 mn
Diffusion des consignes	Périmètre de sécurité (voir carte)	2 personnes en voiture ou par téléphone	1 mégaphone + message+ voiture + téléphone portable + bloc notes et stylos	Dès réception du message RAC	
Evacuation de la population	Périmètre de sécurité (voir carte)	Evacuation en voiture perso: Avia+Belle Epoque+Grappey+ 4 logts grands bas + Circuit mini-voitures par RD 673; BMX + déchetterie vers Pouilley + 1 personne pour vérifier la totale évacuation + fermeture des maisons	1 voiture + téléphone portable + bloc notes et stylos	Dès décision du RAC + indication du point de ralliement	
Information de la population	Sur chaque lieu d'accueil provisoire	2 personnes en voiture ou par téléphone	Message +Voiture + téléphone portable + bloc notes	Dès réception du message RAC	20 mn

			et stylos		
--	--	--	-----------	--	--

○ Fiche de préparation d'intervention Pipeline GAZ

Ne pas utiliser ou faire : voitures, téléphones, lampes à dynamo, fumer, se servir de l'électricité, sonner à la porte, éclairer, ...

<u>Action à mener</u>	<u>Où?</u>	<u>Qui ?</u>	<u>Quoi ?</u>	<u>Quand?</u>
Diffuser l'alerte « porte à porte »	Périmètre de sécurité (voir carte)	10 personnes ou + ?	A pied + message + bloc notes et stylos	Dès décision du RAC + message
Mise en place du périmètre de sécurité	Toutes les 7 entrées du village : L'Etang, Boismurie, Bormottes, Villers Buzon, Servolle, Dannemarie, Libération	7 personnes ou + En fonction du périmètre de sécurité	Rubalise + ciseaux + piquets + marteaux + barrières LOG + panneaux «route barrée» + triangles	Dès réception du matériel LOG
Diffusion des consignes « Porte à porte »	Périmètre de sécurité	10 personnes ou + ?	A pied + message + bloc notes et stylos	Dès décision du RAC + nouveau message
Evacuation de la population	Périmètre de sécurité	10 personnes ou + ? A pieds sauf PMR (fauteuil roulant)	Fauteuils roulants	Dès décision du RAC + message + matériel LOG
Information de la population	Sur chaque lieu d'accueil provisoire	1 personne par lieu d'accueil provisoire	message	Dès décision du RAC + message

○ FICHE DE PREPARATION D'INTERVENTION - PLAN TERRE COMTOISE

Après levée du confinement:

<u>Action à mener</u>	<u>Où ?</u>	<u>Qui ?</u>	<u>Quoi ?</u>	<u>Quand ?</u>
Mise en place du périmètre de sécurité	les entrées du village : 1et 2 rue Joliotte, 1et 2 rue Libération, 12 et 15 rue de la fontaine, 1 ch. Bormottes, Eglise et 3 Place de l'église + Candart et RD673 (gendarmerie ?)	6 personnes	Rubalise + ciseaux + piquets+marteau + voitures + téléphone portable + bloc notes et stylos + barrières LOG + triangles	Après levée confinement et dès décision du RAC
Diffusion des consignes	Périmètre de sécurité (voir carte)	4 personnes avec 2 voitures et par téléphone (Candart ...)	2 mégaphones + 2 messages + téléphone portable + bloc notes et stylos + 2 voitures	Dès décision du RAC + nouveau message
Evacuation de la population	Périmètre de sécurité (voir carte)	En voiture perso + 2 personnes + véhicule pour PMR ou personnes sans véhicule + 5 personnes pour vérifier la totale évacuation + fermeture des maisons	voitures	Dès décision du RAC
Information de la population	Sur lieu d'accueil provisoire	2 personnes	2 messages + 2 voitures	Dès décision du RAC + nouveau message
Ravitaillement à domicile si besoin	Périmètre de sécurité (voir carte)	2 personnes en voiture	LOG: Bouteilles d'eau	Dès décision du RAC

.FICHE D'ACTION – CELLULE HEBERGEMENT

Cellule d'hébergement dans les Etablissement Recevant du Public (E.R.P) :

La cellule hébergement est chargée d'évaluer et de répondre aux besoins d'hébergement temporaire ou de longue durée des sinistrés. Elle organise et assure le fonctionnement du centre d'hébergement.

Mission principale:

- Active les centres de rassemblement (évacuation, naufragés de la route, ...).
- Assure l'hébergement et le ravitaillement des personnes déplacées.
- Effectue pour chaque ERP un point de situation complet.

Détail de la mission:

• **ERP en tant que lieux sensibles :**

- Collecter et centraliser les informations sur la population présente dans les divers ERP et les transmettre au RAC
- Assurer l'information des responsables des ERP
- Faire remonter au maire ou au RAC toutes les difficultés rencontrées
- Gérer les mesures concernant les établissements en cas d'évacuation

• **ERP en tant que lieux de repli et d'hébergement :**

- Activer les centres d'hébergement et assurer les missions d'accueil, d'hébergement et d'alimentation des personnes sinistrées
- **Activer** les centres de rassemblement (évacuation, naufragés de la route, ...)
- **Assurer** l'accueil, l'hébergement et le ravitaillement des personnes déplacées

Voir fiche guide.

CONTACT SUR POUILLEY FRANÇAIS :

**Responsable : Mme Laetitia LEPAN – 1ère adjointe –
06.89.88.00.07**

Ou

L'adjoint : Mme Françoise HOMPS – 06.66.16.18.77

• FICHE GUIDE – CELLULE HEBERGEMENT

o Recueil des informations

Afin de prendre les mesures adaptées concernant les lieux publics et ERP, il est impératif que la cellule recueille un maximum d'informations sur les personnes présentes dans les différents établissements

- o DATE : HEURE :
- o Identification du lieu public :
- o - Prénom et nom de la personne contactée :
- o - Numéro de téléphone à joindre au sein de l'établissement si besoin :
- o - Combien de personnes sont présentes dans les locaux ?
- o - Combien de personnes ont des difficultés à se déplacer ?
- o - Combien y a-t-il de femmes enceintes ?
- o - Combien y a-t-il d'enfants ? Indiquer leur âge
- o Demander à la personne contactée de désigner, au sein de l'établissement, une personne qui reste à l'écoute de la radio et qui réponde au téléphone
- o Transmettre vos coordonnées à votre interlocuteur
- o Si une mesure de mise à l'abri est préconisée, demander à votre interlocuteur de couper les centrales de traitement d'air et de ventilation
- o Demander au personnel de l'établissement de regrouper si possible les enfants (par classe pour les écoles)

o Accueil des sinistrés

- o Prendre en charge les personnes évacuées,
- o Prévoir leur hébergement et leur nourriture,
- o Réconforter ces personnes,
- o Recenser le nombre de personnes évacuées
- o Rendre compte au maire de la situation.
- o Transmettre régulièrement au maire un bilan du nombre de personnes accueillies et faire remonter tout signalement de personnes disparues
- o Organiser la distribution de boissons chaudes dans un premier temps puis de repas
- o Prévoir des biberons, petits pots... et des changes pour les enfants en bas âge.
- o Prévoir une assistance pour les personnes isolées ne pouvant se suffire à elles-mêmes (personnes âgées, personnes invalides, enfants, personnes handicapées...).
- o Demander si possible de l'aide à la Croix Rouge locale ou au Secours populaire, associations qui ont l'habitude de gérer ce genre de crise.
- o Prévoir une équipe médicale.
- o Assurer les premiers soins aux victimes et évacuer vers les centres médicaux les blessés graves nécessitant des soins plus importants.
- o Orienter les personnes qui ne peuvent se reloger par elles-mêmes vers des centres
- o D'hébergement transitoire

○ PRIORITES DES MISSIONS - ACTIONS A MENER

- ➤ **Logement :**
 - Ouvrir le local.
 - Assurer le confort des personnes, chauffage, lumière, douches, WC (à nettoyer régulièrement)
 - Permettre aux personnes de se reposer si la situation risque de durer (tapis de sol, couvertures, tables, chaises)
 - S'occuper plus particulièrement des enfants en bas âge (un lieu de change des couches)
 - Prévoir, une zone pour les personnes sensibles : "médicale" pour les femmes enceintes, et personnes âgées ou avec enfants en bas âge
- ➤ **Habillement :**
 - Fournir des vêtements.
 - Contacter une association caritative surtout si l'évacuation a eu lieu en pleine nuit et qu'il fait froid (ex : secours populaire, emmaüs...)
- ➤ **Ravitaillement :**
 - Assurer l'alimentation de première urgence.
 - Fournir : aliments pour enfants en bas âge (biberons, lait, petits pots...)
 - Ravitailler les personnes en eau, boissons chaudes (si froid), biscuits ou sucre
 - Questionner les familles relogées sur les allergies alimentaires ou régimes particuliers
 - Préparer un repas, même sommaire (sandwichs)

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE POUILLEY-FRANÇAIS

○ Accueil des sinistrés

<u>Missions</u>	<u>Moyens humains</u>	<u>Moyens matériels</u>	<u>observations</u>
Accueil et orientation		Ordinateur Téléphone Tables et chaises Matériel de fléchage et balisage Moyens d'affichage	Recensement des personnes accueillies au centre
Activation du centre		Tables Chaises Couvertures Sanitaires WC Tapis de sol Matériel d'entretien et de gestion des ordures ménagères Groupe électrogène avec moyens d'éclairage	En cas de présence de secouristes ou de médecin prévoir de quoi isoler une zone pour les espaces confidentiels Mettre un espace pour les nourrissons.

○ Capacités, moyens et responsables des ERP

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS					
ÉTABLISSEMENT	ADRESSE	TÉLÉPHONE	CAPACITÉS	IDENTITE ET COORDONNEES DU RESPONSABLE	OBSERVATIONS
Mairie	10 place de la mairie	03 81 87 56 63	/	Stéphane RAMELET 0610844747	Ouverture Lundi Mercredi vendredi
Bibliothèque	10 place de la mairie	/	/	Marie-José GELLNER 06.95.25.09.57	Ouverture Mercredi vendredi
Salle des fêtes	1 place de la Mairie	/	90 personnes	/	2 WC, 1 lavabo, 1 cuisine Ustensiles, Tables Chaises, Assiettes et couverts, verres Jeux enfants
stade	Rue du Stade	/	/	/	2 vestiaires Douches WC lavabo
Ecole	1 place de la mairie	03 81 87 54 79		Vincent DUQUET 03.81.87.54.79	WC / lavabo
Eglise	Place de l'église	/	110 Personnes assises	Stéphane RAMELET 0610844747	/
Francas	10 place de Maire	/	50 Personnes	Caroline JEANGUYOT 06.73.35.96.77	WC/lavabo
ETABLISSEMENT PRIVÉS					
La belle époque	Combe jardinets	/	/	Thomas MERCIER 03.81.87.53.60	Fermeture mercredi

○ Fiche d'accueil

FICHE A REMETTRE A TOUTES LES PERSONNES ACCUEILLIES.

Accueillir les personnes et les recenser au moment de leur entrée dans le centre:

**AFIN D'AVOIR UN MEILLEUR SUIVI DES PERSONNES ACCUEILLIES – MERCI DE
COMPLETER LES DONNEES CI-DESSOUS :**

Centre d'accueil : Adresse :		<u>A REMPLIR PAR LE RESPONSABLE DU SITE</u> Capacité : Nb place restantes :		
<u>A REMPLIR PAR LE RESPONSABLE DU SITE</u> Responsable du site + telephone :				
<u>Nom et Prénom:</u>	<u>Domiciliation:</u>	<u>Date de naissance:</u>	<u>Heures d'accueil/ de sortie (domicile ou évacuation et où ?) (Centre médical...)</u>	<u>Observations :</u> <u>(régime alimentaire Traitement médical)</u>

*** Transmettre régulièrement au maire un bilan du nombre de personnes accueillies et faire remonter tout signalement de personnes disparues**

• FICHE DE RECUEIL D'INFORMATION DES LIEUX PUBLICS ET ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP) :

Afin de prendre les mesures adaptées concernant les lieux publics et ERP, il est impératif que la cellule recueille un maximum d'informations sur les personnes présentes dans les différents établissements. Ces informations sont à transmettre immédiatement au RAC.

Etablissement :		
Date		
Heure		
Nom et Prénom de la personne contactée :		
N° de téléphone du responsable de l'ERP :		Observations :
Combien de personnes sont présentes dans les locaux ?		Observations :
Combien de personnes ont des difficultés à se déplacer ?		Observations :
Combien y a-t-il de femmes enceintes ?		Observations :
Combien y a-t-il d'enfants ? (Indiquer leur âge)		Observations :
Combien y a-t-il de personnes âgées ? (Indiquer leur âge)		Observations :
Les secours ont-ils déjà été prévenus ?		Observations :
Combien de personnes sont blessés ou choqués ? Sont-elles déjà prises en charge par les secours où y a-t-il sur place un personnel en mesure d'appliquer les gestes de premiers secours ?		Observations :
Quels sont les risques immédiats ? (incendie, éboulement, explosion) ? Où se situent les personnes ? (sont-elles à l'abri) ?		Observations :
Faut-il envisager une évacuation immédiate ?		Observations :
Y a-t-il des problèmes d'accès aux victimes ?		Observations :

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE POUILLEY-FRANÇAIS

○ Fiche d'expression des besoins:

Afin d'anticiper les commandes, cette fiche est à remettre au RAC qui centralisera la totalité des besoins.

Date :	Effectifs :	Non de l'ERP :	
Heure :		Responsable :	
		Téléphone :	
Produits	quantité	Produits	quantité
Ravitaillement			
Eau			
Biscuits			
Café			
Lait			
Sucre			
Gobelets			
sandwiches			
Papier toilette			
Savon pour les mains			
Sacs poubelle			
Essuie mains			
Entretien des sols			
.....			
.....			
.....			
Produits pour bébé et personnes sensibles			
Lait pour bébé			
Couches pour bébé			
Petits pots			
.....			
.....			
.....			
.....			
Hébergement			
Couvertures			
Tapis de sol			
Lit de camps			
...			
...			
....			
Equipements spéciaux			
Panneaux de guidage		WC chimique	
Panneaux pour zone confidentielle		Groupe électrogène	
Tresse de balisage		Lot éclairage	
....		Canon à air chaud	
....			

● FICHES TECHNIQUES D'AIDE A LA DECISION

● MOUVEMENT DE TERRAIN

CONSIGNES	• Alerter et informer les secours • Mettre en place des mesures conservatoires • En cas de péril non imminent : • Le maire doit prendre un arrêté pour mettre le propriétaire en demeure d'exécuter dans un délai déterminé les mesures nécessaires pour faire cesser le péril dont son habitation est la cause • L'arrêté municipal doit être notifié au propriétaire avec sommation (avec délai de réalisation des travaux et la possibilité qu'il a de recourir à un expert) • Si les travaux ne sont pas réalisés dans les délais, que le propriétaire n'a pas nommé d'expert, le seul expert nommé par l'administration dresse le constat de péril • L'arrêté ainsi que le rapport d'expert sont transmis au tribunal administratif afin qu'il constate l'insécurité de l'immeuble • Le jugement fixe le délai imparti au propriétaire pour réaliser les travaux et autorise la commune à y procéder d'office, aux frais de l'intéressé, s'il ne respecte pas les délais fixés • En cas de péril imminent : • Le maire peut prendre des mesures provisoires (article L 551-3 du code de la construction et de l'habitation) • Avertit le propriétaire de l'immeuble concerné et provoque la nomination par le tribunal d'instance d'un expert chargé d'évaluer la situation du bâtiment dans les 24 heures • Si les mesures nécessaires ne sont pas exécutées par le propriétaire dans les délais impartis, le maire doit faire exécuter d'office et aux frais du propriétaire les mesures indispensables
MOYENS	• Matériel des services techniques (étais, planches, ...) • EMDA • Réquisition de bus si nécessaire • Matériel de balisage (rubarise, barrières, panneaux, ...)
ACTIONS	Procéder aux constatations sur place et à l'évaluation des phénomènes • Tenir informé la préfecture • Veiller à l'information de la population • Mettre en place un périmètre de sécurité autour de la zone • Délimiter la zone à évacuer • Empêcher toutes personnes non-habilitées d'entrer dans cette zone • Mettre en place un itinéraire de délestage de la circulation automobile, si nécessaire • Mettre en place un barrage avec la participation des forces de l'ordre • Aider les personnes à réintégrer leur domicile

• **DISTRIBUTION DE COMPRIMÉS**



Direction des sécurités
Service interministériel de
défense et de protection civile

Arrêté n° 25-2023-03-09-00005 du - 9 MARS 2023

portant approbation du dispositif opérationnel ORSEC départemental de stockage et de distribution de comprimés d'iodure de potassium

Le préfet du Doubs
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- Vu** le Code général des collectivités territoriales notamment les articles L.2215-1 et suivants ;
- Vu** le Code de la sécurité intérieure, notamment les articles L.741-1 et L.741-2 qui codifient les dispositions de l'article 14 de la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;
- Vu** le Code de la santé publique et notamment ses articles R.5124-45, R.5124-48, R.1333-80 et R.1333-81 à R.1333-89, L.3131-3 ;
- Vu** le décret n°2005-1157 du 13 septembre 2005 relatif au plan ORSEC et pris pour application des dispositions de l'article 14 de la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;
- Vu** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- Vu** le décret n°2010-224 du 4 mars 2010 relatif aux pouvoirs des préfets de zone de défense et de sécurité ;
- Vu** l'arrêté n° 25-2023-01-24-00005 du 24 janvier 2023 portant délégation de signature à Mme Saadia TAMELIKECHT, sous-préfète, directrice du Cabinet ;

Considérant les propositions des services consultés ;

Sur proposition de madame la sous-préfète, directrice de cabinet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : L'arrêté préfectoral N° 20151109-002 du 9 novembre 2015 portant approbation du dispositif opérationnel ORSEC départemental de stockage et de distribution de comprimés d'iodure de potassium pour le département du Doubs est abrogé.

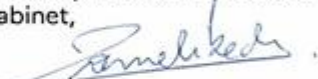
Direction des sécurités
Service interministériel de
défense et de protection civile

Article 2 : Les dispositions spécifiques « Stockages et distribution de comprimés d'iodure de potassium » du plan ORSEC départemental sont approuvées par le préfet.

Article 3 : Mesdames et messieurs la directrice de cabinet du Préfet du Doubs, les sous-préfets des arrondissements de Pontarlier et Montbéliard, le directeur départemental des services d'incendie et de secours, le colonel commandant le groupement de gendarmerie départementale, le directeur départemental de la sécurité publique, le chef du service d'aide médicale urgente, le directeur départemental des territoires, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, la directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations, le général délégué militaire départemental, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Doubs.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet soit d'un recours administratif, soit d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Besançon, 30 rue Charles Nodier 25 044 BESANÇON cedex 3, dans le délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture du Doubs. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible via le site internet www.telerecours.fr.

Pour le préfet et par délégation,
La sous-préfète, directrice de
cabinet,


Saadia Tamelikecht

*La circulaire de la Préfecture est en pièce jointe du
présent PCS.*

*Si besoin, demander une copie au secrétariat de
mairie.*

• **DONNEES TECHNIQUES SUR LE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES**

Une signalisation spécifique s'applique à tous les moyens de transport : camion, wagon SNCF, container. En fonction des quantités transportées, le véhicule doit être signalé soit par des plaques oranges réfléchissantes placées à l'avant et à l'arrière ou sur les côtés du moyen de transport considéré, soit par une plaque orange réfléchissante indiquant le code matière et le code danger. Cela permet de connaître rapidement les principaux dangers présentés par la matière transportée. Si la quantité transportée est telle que le transporteur doit faire apparaître sur son véhicule le code matière et le code danger de la marchandise transportée, il doit alors apposer également les pictogrammes des principaux dangers.



Plaque orange

Exemple de plaque orange : en haut, le code danger (33 signifie très inflammable et 6 toxique) et, en bas, le code matière (ou n° ONU)



Étiquette

Exemple d'étiquette annonçant le type de danger (ici : danger de feu -matière liquide inflammable).

Les produits transportés sont référencés selon 9 classes élaborées en fonction du risque potentiel :

Classe 1	Matières et objets explosibles
Classe 2	Gaz comprimés, liquéfiés ou dissous sous pression
Classe 3	Matières liquides inflammables
Classe 4	4.1 : Matières solides inflammables, 4.2 : Matières sujettes spontanément à l'inflammation, 4.3 : Matières dégageant au contact de l'eau des gaz inflammables
Classe 5	5.1 : Matières comburantes, 5.2 : Peroxydes organiques.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE POUILLEY-FRANÇAIS

Classe 6	6.1 : Matières toxiques, 6.2 : Matières infectieuses.
Classe 7	Matières radioactives
Classe 8	Matières corrosives
Classe 9	Matières et objets dangereux divers

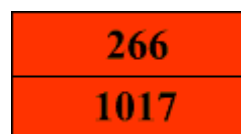
Les marchandises sont identifiées en fonction de leur classe de danger ainsi que de leur numéro d'identification ONU qui est propre à chaque matière. C'est un numéro à 4 chiffres (ex : 1789 = acide chlorhydrique) qui est commun à l'ensemble des réglementations existantes. Ce numéro ONU appelé également Code Matière doit être clairement affiché sur le véhicule de transport.

Les panneaux de couleurs variées, ayant la forme d'un carré de 30 cm de côté posé sur la pointe, disposés à l'arrière et de chaque côté du véhicule :



des panneaux de couleur orange, de 40 cm de large et 30 cm de haut bordés d'un liseré noir, disposés à l'avant et à l'arrière du véhicule :

exemple :



Le numéro du haut est le code de danger : il permet d'évaluer rapidement les risques présentés par la substance transportée (voir ci-dessous).

n° du code de danger	danger
0	absence de danger secondaire
1	explosion
2	émanation de gaz
3	inflammabilité de liquide ou de gaz
4	inflammabilité de solide
5	matière comburante ou peroxyde organique
6	toxicité
7	radioactivité
8	corrosivité
9	danger de réaction violente ou spontanée résultant de la décomposition ou de la polymérisation

Le premier chiffre indique le danger principal ; s'il est redoublé, cela exprime une intensification du danger (ex : 33, liquide très inflammable) ; s'il est suivi d'un deuxième chiffre différent, ce dernier exprime un danger secondaire ; parfois, un troisième chiffre exprime un danger subsidiaire.

si la lettre X précède le code de danger, cela signifie que la matière réagit dangereusement avec l'eau.

Le numéro du bas est le numéro d'identification de la matière. Il permet aux spécialistes qui interviennent (sapeurs-pompiers) de savoir précisément de quel produit il s'agit.

• RISQUE SISMIQUE

CONSIGNES	• Ouvrir les centres d'hébergement en cas d'évacuation • se mettre en relation avec les services de secours
MOYENS	• Centres d'hébergements • Moyens de première nécessité • Engins de chantier (tronçonneuse, chargeuse, ...) • Réquisition de bus pour évacuer les quartiers les plus touchés

• RISQUE D'INCENDIE

CONSIGNES POUR LA POPULATION

Que devez-vous faire ?

- **Si l'incendie se déclare chez vous :**
 - Faites sortir tout le monde et évacuez les lieux pour éviter les risques d'intoxication (par les fumées et gaz) précédant la venue des _ flammes.
 - Fermez la porte de la pièce en feu et la porte d'entrée et n'emportez rien.

Une fois dehors, appelez les pompiers en composant le 18 ou le 112 (n° unique d'urgence européen).

- **Si l'incendie est au-dessous ou sur votre palier :**
 - Fermez les portes et mettez des linges mouillés en bas.
 - Allez à la fenêtre pour que les secours vous voient
 - En cas de fumée dans la pièce, baissez-vous vers le sol et couvrez-vous le nez et la bouche Avec un linge humide (la fumée envahit d'abord les parties hautes).
- **Si l'incendie est au-dessus**
 - Sortez par l'issue la plus proche.

CONSIGNES	• Se mettre à la disposition du SDIS • Balisage de sécurité
MOYENS	• Bennes pour enlever les détritrus • Conteneurs + tracto-chargeur • Voiture avec mégaphone • pour le balisage (moyens humains) (moyens matériels rubalise, panneaux, barrières, véhicule avec gyrophare ...) •
ACTIONS	• Déviation • Périmètre de sécurité • Messages par voiture radio • évacuation • Hébergement de personnes et restauration si nécessaire • Appui des secours

• **LE DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM)**

	RISQUE INDUSTRIEL	Le risque industriel est un événement accidentel se produisant sur un site industriel, et entraînant des conséquences graves pour le personnel, les riverains, les biens, et l'environnement.
---	--------------------------	--

L'accident industriel peut se manifester par une explosion, un incendie, et/ou un dégagement toxique.

SITUATION

La commune Pouilley-Français est concernée par :



CONSIGNES DE SÉCURITÉ : ce que vous devez faire en cas d'alerte

L'ALERTE sera donnée par la sirène de l'établissement et/ou de la commune.

5 s _ 5 s _ Signal prolongé montant et descendant d'une durée de 3 fois 1 minute, espacé de 5 secondes

	1-Mettez-vous à l'abri - restez chez vous ou rentrez dans le bâtiment le plus proche - fermez les portes et les fenêtres - arrêtez les ventilations		2-Écoutez la radio France Bleu Besançon (103.4FM)		
3- Suivez les consignes					
	Ne fumez pas, ne provoquez ni flamme, ni étincelle		N'allez pas chercher vos enfants à l'école		Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours

	RISQUE DE MOUVEMENTS DE TERRAIN	- l'effondrement de cavités souterraines, - l'érosion le long des berges
---	--	---

SITUATION

La commune de Pouilley-Français est concernée par deux types de mouvements de terrain :



CONSIGNES DE SÉCURITÉ : ce que vous devez faire en cas de mouvement de terrain

ALERTE : Les phénomènes repérés sur la commune sont ponctuels, superficiels et très localisés, et ne favorisent pas une alerte efficace.

La meilleure prévention consiste à être vigilant dans les zones concernées.

1- Pendant l'événement					
	Évacuez au plus vite Latéralement les lieux ou évacuez les bâtiments		Ne revenez pas sur vos pas		Ne rentrez pas dans un <u>bâtiment</u> endommagé
2 – Après l'événement					
EVALUEZ LES DEGATS			INFORMEZ LES AUTORITES		

EN CAS D'EFFONDREMENT DE SOL

A l'intérieur		A l'extérieur	
	Dés les premiers signes, évacuez les <u>bâtiments</u> sans utiliser l'ascenseur et n'y retournez pas		Éloignez-vous de la zone dangereuse



RISQUE D'INONDATION

Une inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone.

SITUATION

La commune de Pouilley-Français est concernée par le débordement du Rompré



- le ruissellement, en cas d'orages ou de fortes pluies, le long des terrains dans les secteurs de

CONSIGNES DE SÉCURITÉ : ce que vous devez faire en cas d'inondation

ALERTE : Le ruisseau débordant lentement, vous serez informé de l'évolution de la situation par l'équipe municipale (porte à porte, téléphone...).

En cas d'alerte météo par la Préfecture, suite aux bulletins de Météo France, vous serez également averti par l'équipe municipale (téléphone, mégaphone,...).

	1-Mettez-vous à l'abri et si possible montez à l'étage, fermez portes, fenêtres, aérations.			
	2-Écoutez la radio France bleu (.....FM)			
3- Suivez les consignes				
	Coupez l'électricité et le gaz		N'allez pas chercher vos enfants à l'école	 Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours

N'allez pas à pied ou en voiture dans les zones inondées, vous iriez au devant du danger

	RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES	 Le transport de matières dangereuses s'effectue en surface (routes, autoroutes, voies ferrées) ou en sous sol (canalisations gazoduc, oléoduc)
---	---	---

Les conséquences d'un accident de transport de matières dangereuses (TMD) sont liées à la nature des produits transportés qui peuvent être **inflammables, toxiques, explosifs ou radioactifs**.

SITUATION

La commune est concernée par un trafic assez important de matières dangereuses qui s'effectue :

	- par voies routières (RN), - par voies ferrées (ligne), - par autoroute - et par une canalisation de transport de gaz naturel (gazoduc exploité par gaz de France), dans la zone centre de la commune
---	---

CONSIGNES DE SÉCURITÉ pour la population : ce que vous devez faire pour vous protéger efficacement

Si vous êtes témoin	Si l'alerte a été donnée (par la sirène mobile ou les services de secours, ou autre)
Donnez l'alerte (pompiers 18, police ou gendarmerie 17) en précisant le lieu exact, et si possible le code danger g. Si il y a des victimes, ne les déplacer pas, sauf en cas d'incendie g. Ne devenez pas une victime en touchant le produit et/ou en vous approchant g. Si un nuage toxique vient vers vous, fuyez si possible selon un axe perpendiculaire au vent Et consignes 1 et 3 (2 si possible)	 1 - Mettez-vous à l'abri - restez chez vous ou rentrez dans le bâtiment le plus proche - fermez les portes et les fenêtres - arrêtez les ventilations Ou 1 - Éloignez vous Mais Évitez de vous enfermer dans votre véhicule
	 2 - Écoutez la radio France Bleu (103.74FM)

	Ne fumez pas, ne provoquez ni flamme, ni étincelle		N'allez pas chercher vos enfants à l'école	 Ne téléphonez pas, sauf pour donner l'alerte
---	--	---	--	--

	RISQUE SISMIQUE	Le risque sismique est le risque naturel majeur le plus meurtrier et qui cause le plus de dégâts.
---	------------------------	---

CONSIGNES DE SÉCURITÉ : ce que vous devez faire en cas de risque sismique

Si vous êtes à l'extérieur					
	Eloignez-vous des bâtiments		Coupez le gaz et l'électricité		Ecoutez la radio France Bleu
	N'allez pas chercher vos enfants à l'école.			Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours	
Si vous êtes à l'intérieur					
	Abritez-vous sous un meuble solide		Coupez le gaz et l'électricité		Ecoutez la radio France Bleu
	N'allez pas chercher vos enfants à l'école.			Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours	

Consignes pour la population

Avant :

« Repérer » les points de coupure du gaz, de l'eau et de l'électricité
Préparer un plan de regroupement familial (près des murs porteurs)

Pendant :

Rester où on est :

à l'intérieur : se mettre près d'un mur, d'une colonne porteuse, ou sous des meubles solides.
S'éloigner des fenêtres

à l'extérieur : ne pas rester sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (ponts, corniches, toitures, cheminées...). S'éloigner des bâtiments

en voiture : s'arrêter et ne pas descendre avant la fin des secousses

Après :

Après la première secousse, se méfier des répliques : il peut y avoir d'autres secousses
Sortir rapidement du bâtiment. Si possible, couper l'eau, l'électricité et le gaz.
En cas de fuite, ouvrir les portes et les fenêtres
Ne pas prendre les ascenseurs pour quitter un immeuble Ne pas allumer de flamme

ANNUAIRES CONFIDENTIELS

Ces documents classés confidentiel Personnel ne peuvent être consultés que sur autorisation du DOS en fonction « du besoin d'en connaître »

- Il n'est pas transmis à la préfecture.
- Il fait l'objet d'une impression hors document PCS.
- Les annuaires sont mis sous enveloppe et joints en annexe du document principal

• **ANNUAIRE D'ÉVACUATION DES PERSONNES SENSIBLES –
liste des + de 70 ans en 2026.**

NOM	NOM MARITAL	PRENONS	AG E	DATE NAISSANCE	N °	VOIE
ALIN		Claude André	84	30/11/1941	7	Impasse de la Forge
BARBIER		Pierre Marie Henri	84	10/02/1942	9	Lotissement Quademene
BARCON	TISSOT	Anne Marie Alice Pierrette	84	29/08/1941	4 5	Rue de la Liberation
BARTHELEMY		Guy Henri Fernand	80	02/08/1945	1 2	Rue de la Liberation
BAUBICHET	BARTHELEMY	Jacqueline Micheline Andrée	77	20/11/1948	1 2	Rue de la Liberation
BAUD		Christian	73	09/09/1952	1 2	Rue des Genevriers
BENYAMIN	BAUD	Danielle Julie Marguerite	79	10/02/1947	1 1	Chemin de Servole
BENYAMIN		Michel	74	19/01/1952	9	Chemin de Servole
BONVICINI	BOILLOT	Colette Denise	93	29/03/1933	2 6	Rue de la Joliotte
BRUCHON		Bernard Raymond Jean	87	02/03/1939	5 3	Rue de la Liberation
BRUCHON	DECORBEZ	Claudine Marie-Thérèse	79	24/01/1947	2 4	Rue de la Liberation
CARREY		Pascal Robert Marie	71	04/04/1955	2 2	Rue de la Joliotte
CASTELLANOS Y DUQUE		Luis	70	09/06/1956	2 5	Rue de la Joliotte
CHAPOTTE		Yves Marie Maurice Lucien	83	05/04/1943	1	Chemin de la Mignonne
CHEVENEMENT	VUILLIN	Jeanne Marie Alvine	84	06/11/1941	2 3	Rue de la Liberation
CLERVAL		Guy Pierre Marie	71	10/03/1955	3 5	Rue de la Liberation
CUENOT		Geneviève Marie Françoise	86	03/03/1940	2 7	Rue de la Liberation
DECORBEZ	DROGREY	Odette Marie Emilia	94	23/12/1931	1 3	Place de l'Eglise
DELALOY		Bernard Paul Camille	89	26/07/1936	1 8	Rue de Rompré
DEMIERRE	NALY	Jacqueline Marie José	77	11/01/1949	1 0	Rue de la Joliotte
DERVAL	COMBOTTE	Yvette Léontine Marie	95	06/09/1930	3 0	Rue de la Joliotte
DESTAING	BAUD	Michelle Josianne Marie	93	26/09/1932	5	Rue de la Fontaine
DONZE		Jean Pierre Emile	83	19/09/1942	3 2	Rue de la Liberation
DORDOR		Jean-Pierre Charles René	76	17/12/1949	3 7	Rue de la Liberation
DROGREY		Maurice Louis Joseph François	97	17/06/1929	1 3	Place de l'Eglise
DUCRET	GIBERT	Martine Suzanne Hélène	72	12/04/1954	8	Chemin des Bormottes
DUPLANT	BOILLON	Marianne Jacqueline Christiane	74	05/02/1952	2	Impasse à l'Eau des Champs

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE POUILLEY-FRANÇAIS

DURLET	PEURIERE	Marie-Claude	74	14/06/1952	9	Impasse de la Forge
FAIVRE		Michel Henri	79	13/08/1946	1 1	Rue de la Fontaine
FRACHEBOIS	BENYAMIN	Danielle Andrée Paulette	73	10/08/1952	9	Chemin de Servole
FROSIO	DONZE	Jacqueline Régine	82	15/09/1943	3 2	Rue de la Liberation
GRILLOT		Gérard Paul Lucien	79	13/07/1946	5	Lotissement Quademene
GROSPERRIN		Michel Marcel Georges	74	18/04/1952	2	Rue des Vergers
HACHEMI	ZOUGGAR	Abbassia	74	08/12/1951	2	Rue de la Liberation
HAZARD		Gilbert Michel	83	15/05/1943	3 6	Rue de la Joliotte
HUMBERT	RAMELET	Monique Marcelle Aline	78	17/01/1948	1 2	Chemin des Bormottes
HUMBLLOT	MAURICE	Geneviève Yvonne Marie Jeanne	75	06/07/1950	3	Rue de la Fontaine
HYORDEY	BARTHELEMY	Christiane Jeanne	81	09/01/1945	1 0	Rue de la Liberation
IUTZELER		Denis René Gilbert	76	20/08/1949	3	Rue des Genevriers
IUTZELER		Gérard Bernard	79	13/04/1947	2 6	Rue de Rompré
JOUFFROY	CHATRENET	Anne Marie Pauline Constance	89	13/01/1937	8	Place de l'Eglise
LAZERAT	BAUD	Martine Jeannine	75	02/01/1951	1 2	Rue des Genevriers
LEHEC	GRILLOT	Anne-Marie Nelly Geraldine	79	26/03/1947	5	Lotissement Quademene
LHOMME		Gérard Noël Georges	76	25/05/1950	3 1	Chemin des Bormottes
LHOMME	RAMELET	Noëlle Monique Leonne	72	21/12/1953	7	Chemin des Bormottes
MAGNET	HAZARD	Noëlle Louise Andrée	79	25/12/1946	3 6	Rue de la Joliotte
MAGNIN		Jean Jules Marius	77	30/08/1948	3	Lotissement Quademene
MAURICE		Yves Stéphane Alphonse	77	15/04/1949	3	Rue de la Fontaine
MAUVILLY	ALIN	Andrée Marthe Lucie	84	29/10/1941	7	Impasse de la Forge
MELET	MAGNIN	Elisabeth Laure Camille	72	11/01/1954	3	Lotissement Quademene
MILESI		Daniel Joseph Emile	71	06/09/1954	3 0	Rue de la Liberation
MONGIN	CEBE	Michelle	82	14/04/1944	4	Impasse à l'Eau des Champs
MOREL		Bernard Marie Constant Felicien	88	04/07/1937	7	Place de l'Eglise
MOUGIN	DORDOR	Fabienne Andrée Marie Marthe	75	11/01/1951	3 7	Rue de la Liberation
NALY		Charles François	80	28/12/1945	1 0	Rue de la Joliotte
NICOLIN	IUTZELER	Anny Emilienne Renée	78	28/02/1948	2 6	Rue de Rompré
NICOLIN		Josette Danielle Léonie	76	06/09/1949	1 4	Chemin des Bormottes
NOIRMAIN		Hervé James Roger	70	29/03/1956	1 2	Rue de la Joliotte
NOTTET	IUTZELER	Evelyne Chantal Roberte	72	26/05/1954	3	Rue des Genevriers
PHILIPPON	SATORI	Chantal Aimée Emilienne	75	05/11/1950	2	Rue des Genevriers

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE POUILLEY-FRANÇAIS

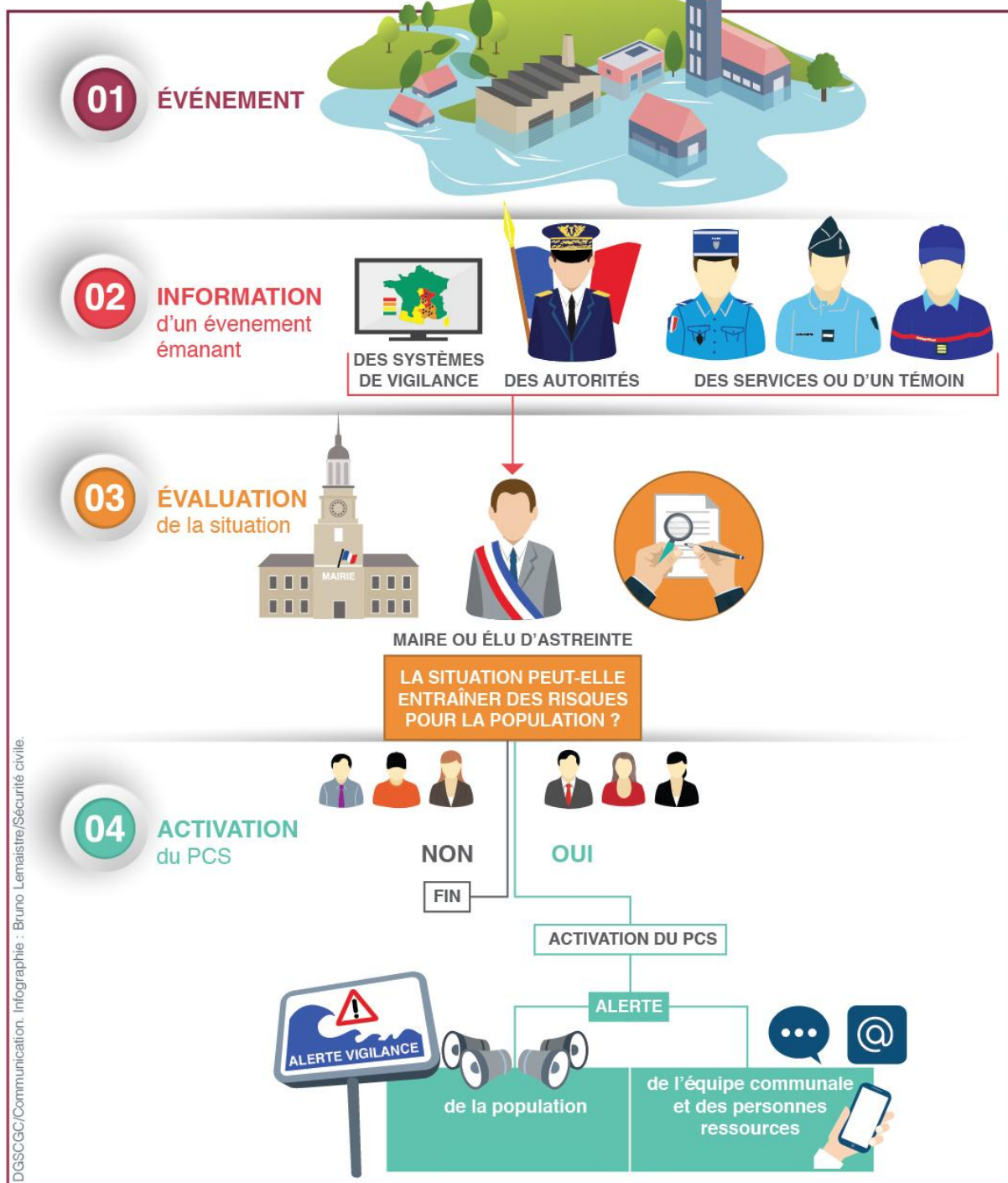
RAMELET		Michel Christian Raymond	76	07/04/1950	7	Chemin des Bormottes
RENARD		Georges Auguste Léon	89	18/08/1936	20	Rue de la Liberation
RIFFIOD	FAIVRE	Brigitte Marie Andrée	74	01/07/1951	11	Rue de la Fontaine
RIONDET	PERALES	Catherine Louise	78	01/01/1948	4	R N 73
RIOTON		Jean Marie Georges Maurice	80	25/01/1946	47	Rue de la Liberation
ROUGET		Germain Louis Etienne	78	07/02/1948	2	Lotissement Quademene
SANCHEZ		Christian Paul Joseph	78	14/12/1947	17	Rue des Vergers
SIMPLOT	SANCHEZ	Martine Chantal Denise	75	20/06/1951	17	Rue des Vergers
TISSERAND	CHAPOTTE	Nicole	81	01/02/1945	1	Chemin de la Mignonne
TOLLOT	BARBIER	Raymonde Edith Marguerite	81	12/12/1944	9	Lotissement Quademene
TOTH	PELLEGRINI	Juliette	88	15/05/1938	16	Rue de la Liberation
VIVOT	BAECKLER	Hélène Marguerite	90	15/09/1935	18	Rue de la Joliotte
VUILLIN		Jean Marie Jules Maurice Aimable	94	03/02/1932	2	R N 73
VUILLIN		Michel Marie René	90	17/12/1935	23	Rue de la Liberation
ZOUGGAR		Belkheir	83	21/04/1943	2	Rue de la Liberation
PAVONI		Gilles Joseph	76	16/11/1949	38	Rue de la Liberation
JACQUET		Marie-Christine Julienne Charlotte	78	07/02/1948	38	Rue de la Liberation
PERNEY	LAJOINIE	Noëlle Marie-Claire Edmonde	74	21/12/1951	36	Rue de la Liberation
LIARD	BELTRAMELLI	Liliane Janine Michèle	70	25/05/1956	32	Rue de Rompré
BELTRAMELLI		Christian Louis	75	04/04/1951	32	Rue de Rompré
DORFFNER	FANKHAUSER	Geneviève Jeannine Juliette	79	22/12/1946	3	Place de la Mairie
FANKHAUSER		Jean-Luc	85	12/02/1941	3	Place de la Mairie
ROUFFIGNAC		Gilles	70	02/12/1955	12	Place de l'Eglise
DANJOU		Jean Philippe Robert Albert	74	02/09/1951	11	Rue des Vergers
DUPOISOT	ROUGET	Huguette Léa Charlotte	76	30/07/1949	2	Lotissement Quademene
WETSTEIN		Max Michel Marc	71	09/12/1954	11	Rue de la Liberation
GUERILLOT	SCHWABE	Michèle	77	03/04/1949		La Combe Aux Jardinet
DANLOUE		Claude Lucien Charles	73	14/10/1952	1	Place de l'Eglise
BREYNE	DANLOUE	Annie Yvette Ghislaine	70	09/02/1956	1	Place de l'Eglise
MAITRUGUE	FAIVRE	Andrée Blanche Angèle	78	02/09/1947	2	Place de l'Eglise
CRISTINA		Jean-Pierre Georges Michel	75	09/06/1951	15	Chemin des Bormottes
GIBERT		Roland François Ernest	82	20/12/1943	3	Impasse à l'Eau des Champs
DEBU	GIBERT	Brigitte Raymonde Georgette	73	18/05/1953	3	Impasse à l'Eau des Champs

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE POUILLEY-FRANÇAIS

HOMPS		Claude Guy	73	16/05/1953	1 4	Place de l'Eglise
CHAVANTON	DEGIORGI	Maryse Berthe Véronique	83	03/07/1942	1 8	Rue de la Pommeraie
MESSELOT		Dominique Lucien Charles	80	29/04/1946	3	Chemin de la Mignonne
DEGIORGI		Pierre Aime	87	15/07/1938	1 8	Rue de la Pommeraie
GIRARDIN		Lucienne Marie Paule	70	10/02/1956	3	Rue de la Joliotte
FALQUE		Michelle Pierrette Raymonde	73	28/02/1953	8	Rue de la Fontaine
MAZZA		Jean	73	28/02/1953	8	Rue de la Fontaine
TORRES		Francisco	71	23/04/1955	9	Rue de la Joliotte
GUEPRATTE	HYTIER	Elisabeth Marie-Josephe	70	26/03/1956	1 1	Place de l'Eglise
DEBUIGNE		Corinne Marie	72	11/07/1953	3	Rue de la Joliotte
STEIN		Philippe	74	04/12/1951	1 7	Rue de Rompré
PARGUEY	STEIN	Michelle Paule Marie Louise	73	02/03/1953	1 7	Rue de Rompré
LOERSCH		Georges	78	20/03/1948	2 3	Chemin des Bormottes
BENHAMOU	LOERSCH	Mérieme	72	18/07/1953	2 3	Chemin des Bormottes
CRESTO-ALEINA		André Christian	82	10/02/1944	4	Rue de la Joliotte
TROLY	CRESTO-ALEINA	Fernande	82	21/08/1943	4	Rue de la Joliotte
FOLTETE		Brigitte Jeanne	83	29/12/1942	5	Rue de la Joliotte
LHOMME		Brigitte Marie-France Madeleine	71	08/10/1954	1	Rue des Vergers
BARRIN		Jean Marcel Raymond	76	10/06/1950	1	Rue des Vergers

• **LOCALISATION DES PISCINES**

N°	Nom	Adresse	Téléphone
1	Jean-Pierre DONZÉ	32, rue de la Libération	03 81 87 77 27
2	Gaston DECORBEZ	24, rue de la Libération	03 81 87 78 17
3	Daniel COREDO	22, rue de la Libération	03 81 87 64 63
4	Sylvie BOFFY	1, lotissement de Quademène	03 81 51 10 70
5	Philippe TISSERAND	9, rue des Vergers	03 81 87 69 95
6	Jean-Jacques BOUGAUD	32, rue de la Joliotte	03 81 87 59 87
7	Daniel FAVERIAL	16, rue de la Joliotte	03 81 87 66 45
8	Frédéric ROUX	14 A, rue de la Joliotte	
9	Jean-Philippe DANJOU	11, rue des Vergers	
10	Diego PARRA-OVIEDO	4, rue des Vergers	03 81 87 51 58
11	Gilles ROBERT	4, rue de la Fontaine	03 81 55 15 62
12	Stéphane GIRARD	4, rue des Champs	03 81 87 73 45
13	DALLEREY	8, place de la Mairie	
14	Jean-Yves PELLEGRINI	5, impasse de la Forge	03 81 52 37 18
15	Jean-Luc FANKHAUSER	3, place de la Mairie	03 81 87 69 28
16	Noël BAECKLER	15, rue des Genévriers	03 81 55 10 22
17	Christian BELTRAMELLI	32, rue de Rompré	03 81 87 65 89
18	Dominique VENDOLA	10, chemin des Bormottes	03 81 87 58 11
19	Michel RAMELET	7, chemin des Bormottes	03 81 87 78 10
20	Claude RAMELET	12, chemin des Bormottes	03 81 87 76 53
21	Thierry LAMBERT	3, rue des Champs	03 81 87 74 10
22	Catherine GUINCHARD	25, chemin des Bormottes	03 81 87 63 86
23	Denis JEANVOINE	36, rue de Rompré	03 81 87 76 06
24	Fabrice JOLY	6, rue de la Pommeraie	09 75 58 43 99
25	Frédéric FAIVRET	9, chemin des Bormottes	03 81 87 66 95
26	Danny BOVE	2, chemin Jules-Grosperin	03 81 87 60 45
27	Olivier MAGNIN	24, rue de la Pommeraie	
28	Yves MAURICE	3, rue de la Fontaine	03 81 87 75 19



DATE – MISE A JOUR : 24 juillet 2026